

ANTHROPOLOGIE SOCIALE

Hélène CLAUDOT-HAWAD

avec la collaboration de Maud NICOLAS

La production de 1997 en anthropologie sociale et en ethnologie s'organise principalement autour de thématiques qui dominaient déjà les années précédentes et ne manifeste aucune velléité de révolution conceptuelle. Visiblement, un paradigme et un langage théorique consensuels occupent pour l'instant la discipline dont le précédent ébranlement remonte aux coups de bélier du « déconstructivisme ».

La productivité des études berbères (recensées dans la rubrique berbère ci-après) a tendance comme les années passées à être plus abondante que celle qui se rapporte aux zones définies comme arabes et musulmanes. En fait, la répartition de ces champs de spécialité a souvent correspondu à l'opposition entre deux terrains de recherche, un monde rural encore berbérophone et un monde urbain devenu arabophone, distinction elle-même rigidifiée par des approches disciplinaires différentes : le premier espace en effet a davantage suscité les problématiques de l'ethnologie, tandis que le second était le champ de prédilection des études sociologiques. À présent, ce partage des tâches, des espaces et des grilles de lecture a perdu de son évidence. La langue berbère et les revendications identitaires qu'elle suscite ont réinvesti la ville, l'apparente unification des communautés urbaines sous la bannière de la modernité étatique s'est fissurée en autant de particularismes religieux, linguistiques, culturels, sociaux..., enfin les interrogations thématiques sur les divers champs se formulent aujourd'hui davantage en termes d'interférences et de pluralisme constitutifs que de recherches de continuités et de permanences monolithiques.

Le premier grand thème fréquenté par différents auteurs concerne les rapports de genre et leurs modes de construction et de gestion que ce soit sur le plan social, institutionnel, rituel, symbolique, linguistique... Dans ce domaine, le discours militant stimule et parfois prend le relais de l'approche universitaire proprement dite. On relève un intérêt accru pour les études qui s'interrogent sur la relation au corps, les croyances liées à la reproduction et à la sexualité (voir par exemple Adana ; Naamane-Guessous ; Boudiaf ; Chattouz ; Chebel ; Claus).

D'une manière générale, les travaux sur différents groupes sociaux minorisés (femmes, catégories sociales dominées et infériorisées, communautés marginalisées, sociétés colonisées...) sont assez nombreux et proposent une relecture intéressante des sources et des données. Les publications en ethno-histoire confirment cette tendance et remettent en cause notamment les schémas interprétatifs liés à l'histoire coloniale, engageant une réflexion que l'on retrouve de manière plus large dans d'autres publications concernant les relations complexes et imaginées entre soi et les autres (voir notamment Afaya ; Bancel ; Bennani-Chraïbi ; Boëtsch et Ferrié ; Bouanani ; Filali ; Lacoste-Dujardin ; Mateu-Dieste ; Pouillon ; Rachik ; Ossman ; Said).

Ces travaux critiques ont souvent pour effet de réactiver, dans une série de publications nostalgiques, les thèses légitimantes anciennes de l'histoire élaborée du seul point de vue des dominants, avec d'autant plus de véhémence qu'elles sont contestées aujourd'hui. Ils donnent lieu également à certaines concessions qui en fait dévoilent le degré de blocage et de verrouillage des interprétations touchant en particulier à l'histoire coloniale. Il est tout à fait significatif par exemple que trois articles de cette année 1997 soient consacrés à nouveau au Père de Foucauld et à son œuvre (Casajus, Serpette, Pandolfi), les deux premiers restant résolument muets sur le rôle ambigu de ce personnage historique dans la politique saharienne de la France du début du siècle et le troisième aboutissant, après une longue digression, à la conclusion ingénue que le Père de Foucauld n'aurait pu s'installer dans l'Ahaggar qu'à la faveur d'un rapport de force défavorable aux Touaregs ! L'auteur découvre la dure réalité coloniale qu'apparemment il ne soupçonnait pas. C'est à ce genre de « découverte » candide que l'on peut sentir à quel point les vaincus et les perdants de l'histoire ont été évacués de l'imaginaire français en général et que l'effort de distanciation à effectuer par rapport à ces schémas reste encore inaccessible à certains.

Notons la parution ou la mise en chantier d'un genre particulier de publications : les dictionnaires biographiques et historiques qui traduisent une étape de synthèse et expriment un effort ou une nécessité de bilan dans les recherches actuelles (Cheurchi).

Un autre axe de recherche concerne les rapports que les diverses communautés entretiennent avec le monde de « l'invisible », champ qui inclut l'étude des phénomènes et des représentations liés au « religieux », appréhendé comme phénomène culturel intégré et différemment interprété selon les sociétés (Aït Ferroukh, Colonna, Elbachari, Lapassade, Pandolfo). Dans ce champ, citons la publication d'outils de travail comme *l'Encyclopédie de l'Islam* qui en est aujourd'hui à son IX^e fascicule (lettres S et T), le *Dictionnaire de l'Islam : religion et civilisation* (intr. C. Gilliot), et *l'Encyclopédie des religions* sous la responsabilité de F. Lenoir, Y. Tardan-Masquelier, R. Jean-Pierre (Paris, Bayard, 1997, 2 468 p.).

De leur côté, les recherches thématiques classiques de l'ethnologie sur divers modes d'expression culturelle (art, artisanat, musique, danse, littérature orale) continuent à être assez bien représentées. De même l'ethnologie de l'alimentation mettant en relation pratiques alimentaires et identités, ainsi que les études portant sur la consommation de substances excitantes ou encore curatives, poursuivent leur cheminement (Balland ; Buisson-Fenet ; Chaouachi ; Desmet-Grégoire).

Certains domaines connaissent une expansion encore plus marquée comme par exemple les études centrées sur la langue qui intéressent directement l'anthropologie sociale soit à cause de la perspective ethno-linguistique qu'elles développent, soit parce qu'elles fournissent des outils de travail précieux (comme les dictionnaires et les grammaires dont la publication s'est multipliée dans le domaine berbère), soit enfin parce que, malgré leur apparent détachement de l'action et de l'efficiences sociales, ces travaux issus de discipli-

nes pointues et souvent hermétiques comme la linguistique sont, au même titre que les autres productions universitaires, des révélateurs d'enjeux non seulement scientifiques mais sociaux. La production remarquablement abondante en berbère de dictionnaires (Abdeslam ; Cabezon ; Chemini ; Makhlouf et Benyounes) et de grammaires (Chemime ; El Moujahid ; Hamimi ; Kossmann ; Quitout ; Sadiqi) ainsi que d'études concernant la notation de la langue et la publication de textes dévoile bien les problèmes de nature socio-politique liés au statut du berbère dans les États du Maghreb, les efforts de ses locuteurs pour la faire reconnaître comme langue nationale, le recours à l'écrit pour la doter d'un statut autant linguistique que politique, la revendication et la démonstration de son existence et de sa valeur non seulement d'un point de vue politique mais scientifique.

L'autre versant des rapports de force connaît évidemment de nombreuses illustrations dans le champ de la science. Les études de spécialistes dans ce cas peuvent servir de faire-valoir aux thèses utiles à l'autorité politique. Les espaces en crise ne manquent pas pour fournir matière à de telles entreprises. Le domaine touareg offre un bel exemple des rapports étroits entre linguistique et politique. Ainsi, dans des travaux récents qui utilisent la langue comme matériau de base (dictionnaire ; littérature orale ; récit), se sont subrepticement glissées des logiques empruntées aux remous et aux impératifs de l'action politique.

Je prendrai trois exemples significatifs qui pointent, chacun à leur manière, les enjeux liés aux appellations identitaires. Touaregs, Imajaghen, Kel Tamajaq..., comment se dénomment les Touaregs ? Dans la préface de l'ouvrage intitulé *Littérature orale touarègue ; contes et proverbes* (1997, L'Harmattan, 246 p.), les auteurs : N. Louali-Raynal, N. Decourt et R. Elghamis affirment que « les Touaregs se définissent eux-mêmes comme *kel tamajeq*, « ceux qui parlent la langue *tamajeq* » (p. 13). Or, dans l'intéressant corpus littéraire produit qui constitue la matière centrale de la publication, cette appellation, curieusement, reste introuvable ; par contre, on relève rapidement dans les proverbes plusieurs occurrences (n° 48, 49, 51...) d'une dénomination que les auteurs ignorent ou ne jugent pas utile de mentionner dans leur introduction. Il s'agit du terme *Imajaghen* (de la même racine que *Imazighen*, appellation utilisée par les Berbères du nord), dénomination qui s'applique au sens large à l'ensemble des « Touaregs » et au sens restreint aux « nobles » comme le précise Ghoubeïd Alojaly dans son *Lexique Touareg/Français* publié en 1980 (Akademisk Forlag, Copenhague, p. 126), offrant la définition suivante du terme et de ses dérivés :

Emajagh / Imajeghan : Touareg // Touareg noble // h./an. brave, courageux // f. sg & langue touarègue // langue berbère ; *aw-temajeq* « Touareg »
mujegh : être touareg // être brave, courageux // être noble (1^{re} éd., 1980 : 126).

Il est vrai que dans la réédition augmentée et corrigée de ce même *Lexique touareg-français* (1998, Museum Tusculanum Press, Univ. de Copenhague), ouvrage à présent signé de trois auteurs : K.G. Prasse, Gh. Alojaly et Gh. Mohamed, la définition sémantique des termes a été modifiée. Le sens premier accordé à *emajagh / imajaghen* est à présent : « Touareg noble », tandis que l'acception générale est définie comme une extension du terme, autrement dit

un sens « second » (p. 232), *Kel tamajaq* devenant ainsi le seul terme qui désigne les Touaregs au sens premier :

Touareg noble / par ext. Touareg (en général) / h., an. brave, courageux // fem. sg et touareg (langue touarègue) / langue berbère / *aw-tamajaq*, Touareg, h. qui a pour langue maternelle le touareg.

mujegh : être touareg noble ou touareg en gal / être brave, courageux (2^e éd., 1998 : 232).

Enfin, troisième exemple : dans la publication bilingue du récit intitulé *Elqissat n-temeddurt-in*, « Le récit de ma vie » dû à Ghabdouane Mohamed, ouvrage révisé, traduit et édité par K.G. Prasse, il est amusant de constater à nouveau des choix terminologiques discordants difficiles à expliquer du seul point de vue linguistique. Si dans le texte rédigé en touareg, en effet, le terme couramment utilisé pour désigner les Touaregs en général est bien *imajaghen*, par contre, les titres et les sous-titres donnés aux diverses parties du livre imposent systématiquement l'appellation de *Kel Tamajaq*, visiblement rajoutée par l'éditeur qui plaque ses propres catégories au-dessus du texte de l'auteur (voir par exemple p. 260-261).

Ce remaniement linguistique est signifiant. Il traduit exactement les frontières à l'intérieur desquelles l'identité et donc la place et le rôle des Touaregs doivent être contenues aujourd'hui pour ne pas contrarier l'organisation et la logique politiques qui dominent cette partie du monde. En effet, dans leurs discours politiques, les Touaregs défendent de manière récurrente l'idée que leur peuple a été spolié, privé de son libre arbitre, dépouillé de son pays par l'administration coloniale puis par les États nés des indépendances africaines (voir notamment sur ce thème le numéro spécial de la revue *Ethnies* n° 20-21, *Touaregs, Voix solitaires sous l'horizon confisqué*, 1996, 253 p.). Pour contrer ces prétentions, les autorités ont déployé l'habituelle rhétorique qui consiste à renvoyer dans l'illégitimité ou l'invention toute idée capable de contester l'ordre dominant, arguant ainsi que les Touaregs n'ont jamais formé ni peuple, ni nation, ni société organisée, et ne leur concédant aucune appartenance commune hormis la langue : *tamajaq*, *tamashaq* ou *tamahaq* selon les parlers, seul trait capable de les réunir sans conséquence politique fâcheuse. D'où l'extraordinaire promotion depuis une dizaine d'années de l'appellation *kel tamajaq*, les « touarégophones » et la mise à l'index de toute autre désignation identitaire (voir également la polémique au sujet des termes *temust* et *tamurt*).

La révision des dictionnaires, les contradictions entre les corpus recueillis et leurs présentations, l'aménagement du discours scientifique en fonction du discours politique sont à interpréter également comme une manifestation de la crise et des bouleversements que connaît ce monde et qui affectent tous les secteurs qui le concernent. Ils traduisent ou encore confortent et rationalisent les mutations identitaires imposées par le nouvel ordre étatique, ce qui parfois provoque encore quelques étonnements scientifiques. Ainsi, M. Jay (in *Études et documents berbères*, n° 14, 1996 : 210) au sujet des Kinnin, appellation locale des descendants de Touaregs exilés au Tchad pendant la colonisation française, relève que si « les Touaregs se dénomment souvent *kel tamashaq* en référence à leur langue (Casajus 1987, Drouin, 1987), les Kinnin, eux, se désignent en touareg comme *imajaghen* », et ceci bien que le groupe étudié soit en majorité

d'origine servile. Bien difficile à concilier en effet avec le seul sens d'« aristocrate » accordé aujourd'hui à cette notion !

Pour finir, signalons encore un secteur de recherche actuellement prospère et prolifique : il s'agit de l'anthropologie urbaine qui s'intéresse aux acteurs, aux espaces, aux cultures et aux identités liés à la ville. Dans ce domaine, la publication récente d'un ouvrage en langue arabe du XI^e siècle consacré aux règles de gestion de l'espace urbain mozabite (Cheikh Abou Al-Abbas Ahmed, *Al qisma wa 'uṣūl al 'aradī* (La division et les fondements des sols), édition At-Thourat, Guerrara, 1997) intéressera non seulement les urbanistes et les juristes spécialistes de droit musulman mais aussi tout particulièrement les ethnologues, les sociologues et les géographes (voir ci-après l'analyse de l'ouvrage par Brahim Benyoucef).

Hélène CLAUDOT-HAWAD

Analyses

• BENFOUGHAL Tatiana – **Bijoux et bijoutiers de l'Aurès, Algérie, Traditions et innovations**, CNRS Éditions, Paris, 1997, 253 p. (préface de C. Lacoste-Dujardin).

« Quelle est la place des bijoux aurésiens dans l'ensemble des bijoux maghrébins ? » En posant cette question initiale, T. Benfoughal donne la visée comparatiste de l'étude qu'elle a entreprise. Pour comprendre les particularités stylistiques des bijoux aurésiens qui résultent d'une combinaison originale de différents traits techniques et esthétiques, l'auteur évoque les facteurs culturels, socio-économiques, géographiques et historiques qui ont contribué à les modeler.

Le livre se divise en trois parties concernant respectivement les apports historiques à la bijouterie aurésienne, la description et la classification des bijoux et enfin le travail, les outils et les procédés techniques des artisans bijoutiers.

Les relations dynamiques entre traditions et innovations sont traitées d'abord d'un point de vue historique et étayées par des données archéologiques et ethnographiques.

À l'époque préhistorique, la parure nord-africaine manifeste une certaine unité à travers l'usage des matières premières (notamment pierre, test d'œuf d'autruche, plaque dermique de tortue, os, coquillages marins, plumes d'autruche...) et d'un langage symbolique commun. Durant la protohistoire, l'apparition du cuivre, du bronze et du fer est attestée par les peintures rupestres chez les populations sahariennes et steppiques et serait venue à la fin du II^e millénaire par l'intermédiaire des Libyens orientaux possesseurs de chars. Mais l'usage du métal est loin d'avoir éliminé dans l'Aurès les traditions antérieures de fabrication des parures.

À l'arrivée des Phéniciens, les échanges qui étaient essentiellement tournés en direction du Sahara vont s'orienter au nord vers la Méditerranée. Carthage fondée en 814 avant J.-C. sera un foyer important de l'orfèvrerie et de la bijouterie, caractérisée par un mélange d'influences égyptiennes et proche-orientales (motifs, formes, techniques comme la granulation, le filigrane, le découpage ajouré, la verroterie...), d'apports grecs et étrusques à partir du V^e

siècle avant J.-C., et bien sûr d'apports nord-africains, dont la symbiose a donné naissance à la culture dite « punique ».

Malgré la résistance politique que les rois numides offraient à Carthage, l'influence culturelle punique a pénétré le monde berbère, notamment en milieu urbain, dont les élites portaient des parures gravées de motifs puniques (signe de Tanit...).

Les apports de la bijouterie romaine vont s'imposer par une véritable politique de romanisation des arts et de l'artisanat, associée au développement du réseau routier et des infrastructures économiques et à la création de nouvelles villes. Largement utilisées dans la bijouterie romaine, les techniques du découpage ajouré, du filigrane et de la granulation, déjà connues dans l'est du Maghreb dès la période punique, vont constituer le trait distinctif majeur de la bijouterie aurésienne.

Les Vandales débarqués en Afrique en 429 promeuvent les décors cloisonnés (qui seraient d'origine égyptienne). Cette technique cependant connaîtra un essor nord-africain (en Kabylie notamment) beaucoup plus tardif entre les ^{XIV}^e et ^{XVII}^e siècles par l'intermédiaire des Morisques et des Juifs venus d'Espagne (au sujet de l'origine de l'orfèvrerie émaillée au Maghreb, on peut se reporter aux développements que lui a consacré H. Camps-Fabrer, in *Bijoux berbères d'Algérie*, Edisud, 127-136). Dans l'Aurès, aucune trace de cette technique n'existe, laissant penser qu'elle y fut soit refusée soit jamais introduite.

La domination byzantine à partir de 533 se heurte à la résistance de l'Aurès. Cependant certaines similitudes de forme (pendants de tempes, boucles d'oreille en forme d'anneaux à décor ajouré...) s'observent entre les bijoux byzantins et aurésiens.

Avec l'arrivée des Arabes en 647, s'implante progressivement dans le nord de l'Afrique l'art islamique qui vers le ^{XI}^e siècle privilégiera le décor abstrait, l'arabesque et les entrelacs. Deux modèles artistiques se sont concurrencés : le premier, oriental importé de Syrie, de Mésopotamie et d'Égypte, a été supplanté par un courant occidental venant de Cordoue en Espagne. Les bijoutiers de l'époque musulmane utilisaient des techniques héritées de l'Antiquité ainsi que le repoussé et l'estampage et ont porté à sa perfection la niellure. L'Aurès surtout connu pour sa résistance aux pouvoirs arabes a emprunté tardivement, semble-t-il, dans sa bijouterie quelques motifs décoratifs de l'art musulman (palmettes, rinceaux, croissant associé à une ou plusieurs étoiles, éléments calligraphiques).

À l'époque ottomane deux courants (l'un redevable de l'art persan, l'autre de l'art occidental) influencent la bijouterie citadine d'Afrique du nord, mais l'Aurès, resté hostile à la présence turque, fait des emprunts limités à l'art ottoman (diadème à plaques ajourées, motifs floraux et végétaux...) introduits par des fabricants travaillant dans les villes pour la clientèle rurale.

À l'époque coloniale, la bijouterie algérienne, comme bien d'autres artisanats concurrencés par l'importation de produits manufacturés, menacés par la déstabilisation de la société, par l'exode rural, par la réorganisation du commerce et par l'instauration de nouvelles lois (Loi de Garantie), est en plein déclin.

Ainsi, après avoir montré la capacité de transformation de la bijouterie aurésienne et les limites changeantes qui séparent au fil de l'histoire la « tradition » et la « modernité », l'auteur aborde dans la deuxième partie de son ouvrage les caractéristiques contemporaines de ces bijoux répartis spontanément en quatre groupes : les « anciens », les « typiques » (de même style que les anciens mais allégés), les « semi-traditionnels » et les « modernes ».

Après avoir passé en revue les matières utilisées (argent, or introduit dans les années vingt, corail, verroterie, pâte odoriférante, nacre, corne) et leur origine, T. Benfougal décrit les principaux procédés utilisés dans la fabrication des bijoux aurésiens qu'elle présente sous la forme d'un tableau synthétique décrivant dix chaînes opératoires. La plus caractéristique de l'Aurès comprend la succession d'opérations de martelage, découpage du contour du bijou, soudage des motifs, ajourage.

Les critères typologiques mis en œuvre pour présenter les bijoux aurésiens se réfèrent aux points de contact entre le bijou et le corps, déterminant quatre grandes catégories d'objets : bijoux de tête, de buste, de bras et de mains, de pieds, dont les sous-séries sont élaborées en fonction de l'étude directe des bijoux. Sont catalogués et décrits avec minutie et à l'aide d'illustrations appropriées les divers types de bijoux ainsi que leur usage (les diadèmes – à chaînettes ou à charnières – ; les pendants de tempes ; les boucles d'oreilles – à décor ajouré, à éléments décoratifs tridimensionnels, à crochets – ; les colliers – à petites plaques en rosace, à deux plaques rigides, à perles en pâte odoriférante – ; les fibules 'en oméga', circulaires, circulaires à plaque décorative supplémentaires, dont l'usage est lié au vêtement drapé ; les parures pectorales ; les boîtes à amulettes ; les boîtes à miroir ; les ceintures métalliques apparues récemment ; les bracelets – à motifs en relief, à décor ajouré – ; les bagues ; les chevillières – en plané, anneaux massifs – ; les pendeloques).

Un certain nombre de caractéristiques et de règles concernant les matières, les formes, la composition et le décor caractérisent la conception esthétique de ces bijoux, et impliquent le recours à des techniques adéquates. L'auteur s'attache à montrer les interrelations entre les domaines de l'esthétique, du choix de la matière, de la forme de l'objet, de son décor et des moyens techniques mis en œuvre.

Les transformations des conditions de travail des bijoutiers se traduisent par des changements dans toutes les phases techniques du travail. Des innovations sont induites notamment par un changement d'outillage, par les titrages réglementés du métal, par l'introduction de l'or comme matière première en remplacement de l'argent...

Une suite de portraits d'artisans illustre les trajectoires de chacun, l'acquisition des connaissances, le rapport à la technologie moderne, les innovations adoptées et le rapport à une clientèle dont les goûts ont changé.

Les deux derniers chapitres sont consacrés à la description des outils et des procédés techniques (fonte, moulage, fabrication des grenailles, soudage, plané, filigrane, fabrication des demi-sphères creuses, incision et poinçonnage, découpage, limage, finition) et aux principales orientations du changement technique, caractérisées par l'introduction d'outils de fabrication industrielle qui remplacent les anciens ou se substituent au travail de la main. Ceci induit un changement des gestes techniques et du savoir-faire et la disparition ou la transformation de certaines opérations de fabrication.

Malgré toutes ces métamorphoses, la bijouterie aurésienne conserve une spécificité, « reflète un savoir-faire et une sensibilité artistique ». Sur ce dernier point, il aurait été intéressant d'étudier également les bijoux en travaillant sur les interprétations données par ceux qui les utilisent, bref en s'attachant aux sens symboliques prêtés à leurs formes, à leurs motifs et à leurs compositions qui les relient à une culture agissante.

Pour conclure, je soulignerai la rigueur de la démarche, l'intérêt des illustrations choisies et la clarté de la présentation de l'ouvrage. En abordant l'étude des bijoux aurésiens d'un point de vue dynamique, l'auteur a su éviter l'écueil

des typologies ethnographiques qui souvent figent les objets dans une tradition immuable incapable de concevoir les changements autrement que comme des ruptures.

Hélène CLAUDOT-HAWAD

• BOUGCHICHE Lamara – **Langues et littératures berbères des origines à nos jours**, Bibliographie internationale et systématique. Préface de Lionel Galand, Collection Sources berbères anciennes et modernes 1, Awal-Ibis Press, 1997, 447 p.

Ce livre est la réalisation d'un projet ambitieux mené avec compétence par un bibliothécaire de profession, et travaillant à la Bibliothèque nationale de Paris. En entreprenant des études de linguistique berbère, l'auteur s'aperçut qu'il manquait « un manuel bibliographique pratique servant de guide de recherches pour toute la discipline, à l'instar des nombreux outils dont disposent d'autres langues » (p. 17).

Conscient de l'importance vitale de l'information documentaire et du développement de l'informatique et de la télématique, l'auteur s'est lancé avec courage dans cette tâche de regroupement de toutes les références possibles d'articles, d'ouvrages, de « littérature grise » depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, en sept langues, jusqu'à l'année 1996. Il a su utiliser en premier lieu les bibliographies d'illustres prédécesseurs : A. Basset, L. Galand, mais aussi J.-R. Applegate, E. Ibanez et A. Wilms. Mais singulièrement, les noms d'A. Roux, de S. Chaker (aujourd'hui professeur de linguistique berbère à l'INALCO) et de C. Brenier-Estrine (documentaliste à l'IREMAM), dont les chroniques dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* (et désormais informatisées) firent suite à celles de L. Galand, ne sont pas citées dans l'introduction comme sources importantes d'informations.

Dans cette introduction, l'auteur présente un rapide historique des études berbères en notant avec pertinence que les prédictions sur la disparition des langues berbères de Siwa en Égypte jusqu'au Maroc, sont aujourd'hui infirmées et que l'on assiste au contraire à une recrudescence de l'emploi de ces langues que les autorités des pays où elles existent ne veulent pas toujours prendre en compte (en particulier en Algérie) et que l'on a toujours tendance à minorer. Il clarifie le sens et l'évolution du vocabulaire : langue ou langues berbères ; dialectes ou parlers. Il pose aussi le problème de la nécessaire harmonisation de la notation en vue d'une simplification (alors que les linguistes rivalisent de complexité sur ce point) pour optimiser un enseignement décentralisé et souhaite la conception d'un dictionnaire général qui serait fort utile.

L'ouvrage présente une numérotation des 8 315 références en continu, réparties en 9 rubriques contenant chacune de nombreuses sous-rubriques, comprenant ainsi des questions générales jusqu'aux thèmes les plus détaillés ou spécialisés (comme phonétisme, phonologie et notation, morpho-syntaxe, onomastique, etc.) avec des répartitions géographiques dans chacune de ces sous-rubriques. Une courte présentation des centres de recherche et d'enseignement dans le monde par pays nous donne la mesure de la vigueur et du renouvellement des études berbères en plein essor. Un index par auteur en fin d'ouvrage (p. 425-445) portant les numéros référencés pour chacun, complète ce manuel qui permet ainsi des recherches croisées sur ce vaste domaine.

Mais ce que l'auteur n'a pu dire, c'est que cette apparente unanimité autour des études berbères aujourd'hui, est vraiment très récente. Quand Gabriel Camps lance, à partir de 1970, une édition provisoire de *l'Encyclopédie berbère* sous forme de fascicules tirés au duplicateur manuel au LAPMO (Laboratoire

d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale, CNRS), la plupart des spécialistes des études berbères se récusent, arguant de leur prudence à l'égard du gouvernement algérien. Quand l'édition de cette collection commence chez Edisud en 1984, c'est la même prudente discrétion qui sévit encore. Mais G. Camps n'en démord pas et continue cette œuvre avec la petite poignée de rédacteurs aixois et de correspondants qui avaient compris l'intérêt du projet (lequel en 1998 en est à son vingtième volume). C'est à la même époque que S. Chaker et moi-même créons avec l'aide de la SELAF la collection « Ethnolinguistique Maghreb Sahara » pour éditer enfin des manuscrits dont personne ne voulait entendre parler à Paris : *Dictionnaire kabyle-français de J.-M. Dallet*, *Dictionnaire de ouargli*, *Dictionnaire de mozabite de J. Delheure*, etc. (sept volumes parus), travaux d'envergure que les Pères blancs avaient achevés depuis déjà quarante ans ! Dans les mêmes temps, S. Chaker enfin recruté au CNRS crée la « base berbère » informatisée au LAPMO avec l'aide de tout notre groupe et la participation active de Claude Brenier-Estrine. Il commence le projet d'un « Dictionnaire général informatisé de langue berbère » à partir de l'énorme fichier-dictionnaire de *tamazight* et de *tachelhit*, laissé par Arsène Roux, tandis que l'on entreprend l'inventaire et l'exploitation des manuscrits du fonds Arsène Roux légués avec sa bibliothèque au LAPMO. Mouloud Mammeri, déçu de ne pouvoir travailler en Algérie, crée en 1985 avec Tassadit Yacine et le soutien de Pierre Bourdieu et de la Maison des Sciences de l'Homme à Paris, le Centre d'Études et de Recherches Amazigh (CERAM) avec la revue *Awal* (et non « Amawal » comme il est dit p. 26) ; mais M. Mammeri ne se doutait pas de la froideur et des suspensions qui allaient accueillir son projet. Il a découvert avec stupeur les chasses gardées en tous genres dans ce domaine. Depuis ces temps de craintes et de doutes, bien des personnes sont venues « au secours de la victoire » quand la cause berbère était officiellement connue, si ce n'est reconnue. Les associations se sont multipliées de toutes parts en Algérie, en France et dans le monde. Mais que de choses encore à découvrir et à entreprendre !

Malgré nos demandes réitérées au CNRS pour recruter un chercheur trilingue (connaissant le berbère marocain, l'arabe et le français), nous n'avons pas encore pu obtenir gain de cause. Ce sont des chercheurs hollandais qui viennent spécialement à Aix étudier et traduire les manuscrits recueillis par Arsène Roux en tachelhit ou tamazight mais notés en écriture arabe. Les prestigieux traités d'Awzali sont entre nos mains. Qui saura les traduire et en tirer parti ? La bibliothèque de Tamegrout, près de Zagora au Maroc, contient quelques milliers de manuscrits de langue berbère mais écrits en arabe. Quel projet international pourrait lui être consacré ? Et nous n'aborderons pas ici le problème des manuscrits privés qui existent en Mauritanie, au Maroc, dans le Sud algérien et toute la zone saharienne.

Le livre de Lamara Boughchiche a le mérite, après d'autres bilans fragmentaires, de dresser un vaste panorama presque exhaustif de ce qui existe, en suggérant les pistes qui restent à défricher, les œuvres à entreprendre. C'est désormais une référence incontournable. Les erreurs y sont relativement rares (par exemple le n° 2 075 attribué à J. Delheure et mentionné : « Provotelle » p. 42) ; la calligraphie est minutieusement choisie pour faciliter une vision rapide, la maquette bien structurée. Ce livre solidement cartonné est conçu pour durer comme un bon dictionnaire. De toutes ces qualités nous sommes reconnaissants à l'auteur et aussi aux éditeurs.

Marceau GAST

• CHEIKH ABOU AL-ABBAS AHMED (al-Chaykh Abû al-'Abbâs Ahmad, Muhammad b. Bakr al-Forstâ'i al-Nufûsî), **al Qisma wa 'uṣûl al 'aradayn kitâb fî fiqh al-'amâra al-islâmiyya** : « La division et les fondements des sols », édition al-Turâth al-Qarâra, 1997, 635 p., (ouvrage en langue arabe).

Cet ouvrage rédigé au XI^e siècle est l'un des plus anciens ouvrages juridiques de droit islamique en matière d'urbanisme. Son auteur, Chaykh Abû al-'Abbâs Ahmad (420-504. H, né dans la région de Righ, aux environs de Touggourt) est le fils du Chaykh Mohammad b. Abî Bakr, tous deux faisant partie des plus illustres ouléma (savants) ibâdites. Ils sont aussi les fondateurs par excellence du système institutionnel d'organisation socio-politique en vigueur dans les cités du M'zab, (la fameuse halat al-'azzâba) et se trouvent à l'origine de la fondation des célèbres cités du M'zab et de leurs institutions.

L'ouvrage constituait depuis toujours au M'zab le fondement juridique référentiel pour l'arbitrage et la réglementation de l'urbanisme, de l'occupation du sol et de l'aménagement urbain. Il a été intégré, sous une forme résumée, dans l'encyclopédie juridique ibadhite (*an-Nayl wa-chifâ al-'alil* par Chaykh 'Abd al-'Aziz al-Tamîmî (1808) et commenté par Chaykh Atfiyech. En plus de sa citation dans les chroniques anciennes, notamment celle de al-Darjîni, l'ouvrage a été cité par Motylinski (bibliographie du M'zab, 1885) et par Pierre Cuperly (Un document ancien sur l'urbanisme du M'zab).

Sa première édition contemporaine a été réalisée en 1993 (édition, al-Damîrî, Oman). Cette nouvelle édition, plus complète et exhaustive, est le résultat d'un travail en profondeur et de longue haleine, avec une révision linguistique, juridique et théologique – réalisée sous le contrôle du professeur Chaykh Balhâjj Bakir b. Mohammad (Bâch-'Âdil) et du Docteur Mohammad Salâh Nâsir – et élaborée à partir de la confrontation des six copies manuscrites existantes de l'ouvrage, dont la plus ancienne date de 1775.

L'ouvrage rédigé en langue arabe, est divisé en huit parties :

- 1 : *La division et l'association.*
- 2 : *Voies et réseaux, règles et servitudes.*
- 3 : *Fondation et construction des qsûr.*
- 4 : *Culture des terres, règles d'occupation et d'aménagement*
- 5 : *Irrigation à l'eau pluviale, droits et servitudes.*
- 6 : *Plantations, servitudes.*
- 7 : *L'indivision, règles et droits.*
- 8 : *Les préjudices.*

Ces parties (*juza'*) se subdivisent en chapitres (*bâb*), qui se subdivisent à leur tour en sections (*mas'ala*), formant une structure d'ensemble très cohérente.

L'ouvrage se présente, dans sa plus grande partie, sous forme de dialogues en questions réponses; ce qui laisse entendre qu'il s'agit de l'enregistrement écrit des *halakât* (cercles d'instruction publique) que le Chaykh organisait. Les malfaçons linguistiques, rencontrées par endroit, laissent entendre également que ce sont les étudiants du Chaykh qui se chargeaient de la rédaction des cours qu'il diffusait probablement en langue arabe et berbère à la fois.

Sur le plan sociologique, l'ouvrage indique, à travers ses thèmes et son contenu, la nature du contexte socio-économique concerné. L'indivision, l'irrigation à l'eau pluviale, les ouvrages collectifs de captage d'eau, plantation de palmiers et d'arbres, fondation des qsûrs, etc., sont des thèmes propres à l'espace oasien et saharien qui fut en effet un milieu familier à l'auteur, né dans la région oasienne de l'Oued Righ et accompagnant son père, dans les séjours d'instruction qu'il effectuait dans les oasis de la Tripolitaine, de la Tunisie et du sud algérien (M'zab, Ouargla et Righ). Le contexte en question associe à la fois la vie

urbaine à la vie rurale. L'auteur évoque aussi bien les modalités de la division du sol agricole et les modalités d'aménagement et d'irrigation, que les modalités de fondation des qsûrs, celles de l'occupation du sol urbain, de l'implantation de souk (marchés), d'hôtels et d'artisanat. Par ailleurs, l'auteur évoque les modalités de construction des ouvrages défensifs, *madmara* (abri), *khandaq* (fossé de défense), ce qui témoigne de l'importance des conditions de sécurité, dans un environnement hostile qui exposait aux troubles et aux menaces. De tous ces thèmes, ceux de la voirie, de la fondation des qsûr et de la gestion du sol urbain suscitent le plus d'intérêt en matière d'urbanisme.

Organisation de la voirie et fondation des qsûr : règles et servitudes

L'auteur commence à développer la question par une démarche classificatoire selon laquelle les différentes voies se présentent en trois types, compte-tenu de deux critères, fonction et statut :

- 1 – *al châri'* : voie principale de déplacement, à caractère public.
- 2 – *al sikka 'an nâfidha* : voie secondaire avec percement, voie de desserte à caractère privé.
- 3 – *al sikka ghayr nâfidha*, voie secondaire sans percement (impasse), voie de desserte à caractère public et privé.

L'auteur procède ensuite au traitement des différents phénomènes, selon les cas de figure, se rapportant au traitement, à la transformation, aux servitudes et modalités d'usage, d'organisation et d'occupation, des espaces et de la voirie. Plusieurs grands principes d'approche sont distingués :

Le principe de l'impréjudiciable

C'est un principe de base, dans le droit islamique, conformément à l'instruction du prophète, *'la darara wa-lâ dirar'* : nul ne doit porter préjudice à autrui.

À ce propos, toute action à effet préjudiciable est interdite.

En matière de construction, l'élévation des murs de façade est tolérée, à condition qu'aucun préjudice, ombrage, inclinaison, etc. ne soit porté à autrui. Les plantations sont également tolérées, à condition que cela n'entraîne pas de préjudice (humidité, atteinte aux fondations, etc.). Le rétrécissement et la couverture des passages sont interdits, sauf s'il y a commun accord, alors que l'élargissement des voies est toléré. En cas de déplacement des portes et ouvertures, le vis-à-vis est interdit.

En matière d'usage, toute action préjudiciable est interdite, notamment l'usage des voies pour regroupement, étalage et présentation de marchandises, dépôt d'ordures et de gravats, etc.

Interdiction de violer le domaine inviolable (*harim*) ; interdiction de construire sur des lieux publics ; interdiction de creuser un puits ou d'initier des fouilles à effet préjudiciable. (p. 173, 190...); interdiction de construire sur les couvertures de passages, sauf en cas de commun accord.

Le principe de la fonctionnalité

Selon ce principe fondamental, sont approchées les principales modalités d'implantation, d'organisation et d'occupation du sol. Il puise ses fondements dans le principe en vigueur dans le droit islamique (*jalb al manfa'a*) ou considération de l'utilité et de la commodité.

À ce titre, intervient l'obligation de liaison et d'accès pour tout lieu bâti, habitations et qsûrs.

La loi stipule ainsi l'obligation d'implantation pour tout qsar, d'un réseau de voies de liaisons. Le qsar doit être percé de quatre portes et traversé par deux grandes voies croisées, selon une double axialité croisée, nord-sud, est-ouest (p. 119) à partir desquelles des voies secondaires de desserte doivent être

issues, dans la limite du non-préjudiciable. Le qsar doit par ailleurs être articulé à son territoire, par quatre voies, en direction des quatre points cardinaux; ou en direction des sites d'utilité publique : terrains de culture, sources d'eau, territoire et marché. Le nombre de voies peut être réduit ou élevé, compte tenu des besoins et utilités (p. 120). Tout accès de lieu bâti doit s'ouvrir sur une voie. Est considérée ainsi illégale, toute opération de partage et division du sol démunie d'accès et de voies de desserte, conformément au droit inaliénable d'accès et de passage.

L'air, le soleil, l'eau et la végétation sont reconnus également droits inaliénables, conformément aux principes coraniques et instructions du prophète.

À cet effet, est déclarée interdite toute action préjudiciable à cet égard.

La notion du harim (domaine inviolable)

La notion du *harim* est un principe de base d'urbanisme, dans le droit islamique, selon lequel est reconnu le domaine inviolable imposant des servitudes particulières.

Ce domaine inviolable prend la forme d'une réserve foncière, interdite à toute construction ou usage non conforme, dans le but de préserver l'utilité et les conditions de fonctionnement, imposant par conséquent des servitudes particulières.

À ce titre sont reconnus domaines inviolables, des réseaux de voirie, des qsûr, des cimetières, des canaux d'irrigation et des plantations... Ce sont des réserves foncières, faisant partie de l'intégralité des emprises foncières utiles, des éléments suscités destinées à rester libres, en vue de garantir les conditions de fonctionnement justifiant l'ordonnance de servitudes particulières.

Les surfaces de ces réserves inviolables sont rigoureusement définies. De l'ensemble, ce sont les seuls objets dimensionnés. La réserve des plantations est évaluée entre 5 à 6 coudées de rayonnement (2,5 m environ). La réserve des cimetières est l'emprise du pourtour comprise dans une largeur de 7 coudées (environ 3,5 m). La réserve des canaux d'irrigation est l'emprise latérale comprise, de part et d'autre, dans une largeur de 3 coudées (1,5 m environ) utile pour le passage et le dépôt des matériaux.

La réserve des villes et qsûr est l'emprise du pourtour, comprise dans une largeur de 500, 200, 40 coudées (250, 100, 20 m environ), destinée à préserver le domaine et le territoire de la ville ou du qsar.

La réserve des principaux cours d'eau pluviale (oued) est de 40 coudées (20 m environ). La réserve des puits varie entre 20 et 40 coudées d'épaisseur autour. La réserve des sources d'eau varie entre 100, 40, 25 et 20 coudées (50, 20, 12 et 10 m environ), mais peut être levée en cas d'assèchement.

La réserve des voies est l'emprise de la voie même, interdite à toute construction ou intervention préjudiciable au fonctionnement de la voie; elle varie selon la nature et la fonction de la voie de : 3 coudées (voie piétonne), 5 à 6 coudées (voie des transporteurs d'eau et de bois), 7 coudées (parcours des ânes, chevaux et vaches), de 12 à 24 coudées (parcours des caravanes), 40 coudées (parcours des caravanes de pèlerins), 40 coudées (parcours du bétail); toutefois, comme l'indique l'auteur, le dimensionnement est déterminé essentiellement par la nature de la voie et sa destination d'usage.

La mer également bénéficie de servitude, sur une réserve de protection, variable entre 500, 200 et 40 coudées; il n'est pas étonnant que la mer soit évoquée par l'auteur, dans la mesure où elle est présente dans ce contexte (cas de l'île de Djerba).

Par contre, les qsûr à statut privé, les villages, les agglomérats et les habitations ne sont pas soumis à l'obligation de réserve; toutefois le droit et

l'obligation de parer à tout préjudice, reste de vigueur ; par ailleurs est toléré un seuil de séparation entre les habitations, conforme à la manœuvre d'un maçon, en vue de la réparation du mur.

Le principe de concertation

En dehors des règles et prescriptions générales, toute action à caractère exceptionnel ne peut justifier sa légitimité et sa légalité, en dehors de la concertation. La concertation est reconnue, en qualité à la fois de droit et de fondement juridique, au vue de la légalisation de toute intervention d'exception. À cet égard, l'accord commun intervient systématiquement, dans l'ouvrage, comme voie de légalisation des interventions qui échappent à la règle générale.

Le principe de commodité publique

Ce principe ouvre pleinement le droit aux voisins et occupants d'une localité de refuser l'installation, sur leur site, d'une activité préjudiciable de commerce, de service ou de production.

Nul ne peut procéder à une telle opération, sans l'autorisation préalable, des voisins. La confirmation du droit d'exercice intervient, suite à l'obtention de l'accord des voisins et, selon les cas, après le démarrage de l'activité ou après trois ans consécutifs d'activité.

En conclusion, cette lecture révèle les principes universalistes que véhicule ce patrimoine : fonctionnalité, utilité et commodité publique, le non préjudiciable, la participation et la concertation, les droits inaliénables de l'homme (air, soleil, eau), le respect des échelles... etc. En dehors des règles et prescriptions générales, toute action à caractère exceptionnel ne peut justifier sa légitimité et légalité, en dehors de la concertation. Ceci témoigne de la pérennité des grandes valeurs humanistes qui offrent un espace privilégié de dialogue entre les temps et entre les cultures. Ces mêmes valeurs, s'inscrivant au cœur de la pensée moderne en urbanisme et telle que la traduisent les œuvres de Le Corbusier, constituent le patrimoine moral, humaniste, commun à tous, témoin de l'universalité de l'homme et de son rapport commun aux choses. Ceci n'efface en rien l'identité locale, qui relève de la particularité culturelle, sociale et économique du contexte, mais consolide l'articulation du local au global, du particulier à l'universel, de la tradition à la modernité.

Brahim BENYUCEF

• DORNIER François – **La politesse tunisienne**, Tunis, Publications de l'IBLA, 1998, 2^e tirage, 156 p.

Ce petit ouvrage semble être une réédition dont la première version, même si cela n'est pas précisé, date de 1955 (date de la préface de A. Demeerseman). D'où l'aspect un peu vieillot des termes utilisés et de la conception que l'on semblait avoir, à l'époque, des « campagnards » tunisiens. Il rassemble des notes rédigées sur trois ans, ce qui explique le manque d'homogénéité qui peut ressortir de l'ensemble. L'auteur précise qu'il s'agit de l'assemblage de deux de ses articles déjà parus en 1952 et 1953 dans la revue IBLA (La politesse bédouine dans les campagnes du Nord de la Tunisie, IBLA 15, 1952, p. 17-46 et IBLA 16, 1953, p. 47-69).

L'aspect désuet de ce travail tient à la façon dont on le présente dès la préface : il peut servir au « folkloriste » et en même temps servir de véritable guide du savoir-vivre tunisien. L'avant-propos de l'auteur confirme cette deuxième fonction quand il affirme avoir pensé son travail dans un but pratique, pour répondre à la demande des lecteurs qui réclamaient, à la suite de ses articles, des précisions sur des règles de bonne conduite (il prend l'exemple du cadeau,

sujet récurrent dans ces demandes : dans quel cas l'accepter ou le refuser? De quelle manière doit-on le refuser?). Peut-on pour autant considérer que cet ouvrage a une valeur scientifique, qu'il est dénué, comme l'ethnographie l'exige, d'un quelconque jugement de valeur? Est-ce-qu'il s'en tient à la description, en écartant toute tentative d'interprétation? Oui, selon la préface de A. Demeerseman, même si on sent dans celle-ci la conception évolutionniste des années 1950 : « Je ne connais pas de méthode plus sûre et qui écarte mieux la tentation de se livrer, à propos d'une politesse qui a des dehors si archaïques et si mystérieux pour des modernes, à des interprétations hâtives. »

Il est utile de préciser que la politesse décrite ici est celle des « bédouins ». Comme le signale la préface, le terme de bédouin ne correspond pas – ou peu – dans cette étude, à une réalité ethnique. La politesse bédouine est présentée ici par opposition à la politesse citadine : on comprend qu'il s'agit du terme employé par les Tunisiens eux-mêmes pour qualifier toutes les populations non citadines ; pour A. Demeerseman, il s'agit donc de la population paysanne du pays (des anciens nomades sédentarisés depuis longtemps) plutôt que de réels nomades ou transhumants.

Aucune aire régionale d'investigation n'est précisée au début de l'ouvrage, mais au fur et à mesure des chapitres, l'auteur renvoie certaines pratiques à certaines régions.

L'intérêt ethnographique de l'ouvrage réside dans le répertoire fourni d'expressions tunisiennes retranscrites en nombre dans chacun des chapitres. De plus, elles sont souvent accompagnées d'une description de la gestuelle qui va avec. Car les règles de politesse ne recouvrent pas seulement le domaine du langage verbal, mais concerne aussi les manières corporelles de bien se comporter chez les bédouins.

La table des matières annonce une organisation de l'ouvrage en trois grandes parties ; dans le texte, ces parties ne sont pas réellement marquées, les chapitres s'enchaînant sans structure apparente et au moyen d'une typologie anarchique. Présentons tout de même la table des matières :

La première partie, intitulée « au jour le jour », concerne les situations quotidiennes que sont les salutations, les remerciements, l'interpellation, avec un dernier chapitre spécialement consacré aux cadeaux.

La deuxième partie, plus longue, concerne des situations et des événements plus spécifiques et sont classés dans l'ordre du cycle naturel de la vie : naissance, circoncision, kouttab, mariage (chapitre plus long), maladie et mort. Enfin, la troisième partie, l'« appendice », est un petit guide où sont répertoriées des « formules usuelles du bled » destinées au lecteur soucieux de « parfaire son savoir-vivre bédouin ».

En dépit de son caractère moralisateur qui aujourd'hui peut faire sourire, ce petit ouvrage contient des informations assez fines sur la conception de l'éducation et de la politesse d'une partie de la population tunisienne. De plus l'auteur a eu le mérite, comme c'est annoncé dans la préface, de bien délimiter son sujet, tâche assez ardue pour une notion aussi floue que celle de la politesse.

Maud NICOLAS

• GHABDOUANE Mohamed – *Elqissat en-temeddurt-in, Le récit de ma vie*. Révision, traduction et édition de Karl-G. Prasse. Museum Tusculanum Press, 1997, University of Copenhagen, 385 p. (CNI Publications 21).

Mohamed Ghabdouane nous est déjà connu pour avoir publié, toujours avec le professeur K.-G. Prasse, deux tomes de poèmes touaregs de l'Ayr (CNI 8, 1989

et CNI 2 1990). Cette fois, il va plus loin en racontant sa vie dans sa langue maternelle, la Tayrt (*temestayert*) des Kel Ferwan, groupement dont il est issu. Chacun des récits est transcrit sur la page de gauche en caractères latins, conformes à l'orthographe préconisée par les services d'alphabétisation nigériens. En vis-à-vis à droite, au recto, la traduction en français suit fidèlement le texte touareg. Ce travail est le résultat de cinq ans de collaboration par correspondance entre M. Ghabdouane et K. Prasse. Le livre comprend quarante-cinq récits qui retracent la vie de l'auteur depuis son enfance jusqu'à son dernier et troisième emprisonnement en 1993. D'autres récits suivent sur les sécheresses de 1969 à 1985, sur la vie traditionnelle des Touaregs, sur les grandes fêtes, avec un complément de proverbes touaregs, une liste des tribus des Kel-Ayr, un index, une bibliographie et un petit résumé en arabe.

Ce livre se veut un témoignage, une défense de la culture touarègue sur une période difficile, un enseignement avec conseils et recommandations aux nouvelles générations tentées de laisser dissoudre leur culture dans celle de leurs voisins. L'auteur, musulman convaincu, très pratiquant, reste très conservateur, probablement en raison de sa religiosité, mais aussi de sa position d'enseignant, de fonctionnaire vivant en milieu rural. Ses « conseils aux Touaregs » et sa conclusion : « maintien des anciennes coutumes », nous semblent des vœux pieux un peu naïfs, dans l'océan de détresse et de misère qui s'est abattu sur les Touaregs depuis plus de vingt ans, mais ce témoignage reste un exemple précieux à tous points de vue et l'espoir proclamé par un homme qui a subi l'humiliation, l'injustice et la torture sans verser dans la haine, la rancune ou le reniement de soi-même.

Les textes du « récit de ma vie » comme tous ceux du même genre, représentent une tranche d'histoire, à valeur ethnographique et sociologique, doublée d'un document linguistique précieux pour l'alphabétisation et l'étude locale de la langue. C'est l'instituteur qui parle à ses élèves, dresse le tableau idyllique de sa vie d'enfant nomade, clame les valeurs morales traditionnelles et l'infinie poésie qui émane de cette vie nomade tant que la misère n'a pas rompu cet équilibre assuré par l'élevage des troupeaux. Mais voilà qu'arrivent les Infidèles qui « abîment » le pays, déstructurent l'ordre social et surtout, contraignent ces jeunes enfants heureux et libres, à aller à l'école laïque, en pension. C'est alors un grand déchirement pour les parents et les enfants. L'enfant Ghabdouane se montre d'abord très rebelle et méfiant, mais se place très vite parmi les meilleurs. La vie du pensionnat est minutieusement racontée car pour ces enfants terrorisés et souvent brutalisés, c'était une prison (on connaît sur ce thème d'autres témoignages comme par exemple celui d'Eghleze ag Foni publié dans *Touaregs, Exil et résistance*, REMMM 1990, n° 57, Edisud). Après six années d'école, un concours pour entrer au CEE d'Agadez et maintes tentatives de fuite, c'est par la ruse que celui que l'auteur appelle son « grand frère » l'emmène à Agadez où l'auteur avait obtenu une bourse pour continuer ses études jusqu'au Brevet élémentaire. Après une année de formation à Niamey, Ghabdouane devient enseignant puis se marie, fonde une famille. Entre temps, la vie nomade a périclité. Seyni Kountché a pris le pouvoir en 1974 et en 1975 commencent les arrestations pour cause de « complot contre le chef de l'État ». Ghabdouane est arrêté parce qu'il est touareg et commencent alors les brimades systématiques contre tous les Touaregs. Après avoir été sauvagement battu, l'auteur est de nouveau arrêté pour un banal accident de voiture, puis à nouveau une troisième fois en 1993. Il est torturé, battu, ainsi que plusieurs de ses compagnons; il subit des simulacres d'exécution, d'immolation par le feu pour qu'on obtienne de lui des informations sur des soi-disant complots. Après huit mois d'emprisonnement et

de sévices à Niamey, il est jeté dehors sans autre forme de procès. Pendant ce temps, la répression s'abat sur tous les Touaregs du Niger et va s'étendre à ceux du Mali dans une grande sauvagerie, mais l'auteur s'en tient surtout à son expérience personnelle avec une sagesse exemplaire : « Dieu, puisses-tu mettre un terme à la haine et hausser la vérité au-dessus du mensonge ! » (p. 233). Cette force de caractère et ce courage grandit l'homme dans sa « touareguité » (Tamudjera)... appliquant le proverbe (n° 43, cité p. 339) : « quand tu vois la détresse, tu dois attendre le bonheur ; et quand tu vois le bonheur, tu dois attendre la détresse ; quand tu vois les haillons, tu verras les vêtements neufs ; et quand tu vois le combat, tu dois attendre la paix ».

Les grandes sécheresses (1969, 1973, 1983-84) sont décrites ainsi que la situation des Touaregs ruinés dans leur économie avant que ne s'abattent sur eux les répressions de la police et de l'armée. En donnant « ses conseils aux Touaregs » et en décrivant les anciennes coutumes (p. 265) l'auteur exalte la « touareguité » (p. 261) et sa langue : « Le Touareg ne mérite pas le mépris. Aucune langue n'est meilleure que lui. C'est Dieu qui l'a créée et lui a donné de la dignité... » et plus loin : « Dieu maudisse celui qui maudit son identité » (p. 267) à propos de jeunes qui adoptent le haoussa comme langue courante. Mais il préconise aussi certaines évolutions comme celles qu'il souhaite voir dans l'habillement (banir les étoffes en bandelettes dont les prix sont prohibitifs) et dans l'élevage qui devait être conçu comme une source de transactions économiques plutôt qu'un amour inconsidéré pour le troupeau. Un chapitre sur la vie traditionnelle des Touaregs nous renseigne enfin sur de nombreux détails ethnographiques, les grandes fêtes et leurs descriptions chez les Kel Ferwan. Les 43 proverbes qui suivent viennent enrichir le corpus de proverbes touaregs que l'on retrouve un peu partout avec des variantes dialectales propres à chaque région et qui pourront permettre un jour l'élaboration d'un grand dictionnaire de proverbes touaregs.

Ce livre issu d'une collaboration amicale et généreuse est un bel exemple pour les générations montantes. Cependant les traductions adoptées nous révèlent maintes surprises et distorsions, nous prendrons quelques exemples parmi d'autres. Les unes sont peut être dues à une trop grande sujétion à l'égard du mot-à-mot : « il règne le manque d'eau » p. 35, il va « faire l'urine » pour « uriner », « tu es dans ta propre volonté », pour « tu feras ce que tu veux » p. 41, « chèvre de charité », pour « offrande », p. 25, la nourriture « tomba lourdement » p. 71 pour « fut abondante ». Les autres utilisent des mots inadéquats : poudre « explosive » pour « inflammable », p. 35, « gros mil » pour « sorgho », p. 14, « marabout » pour « religieux », « ambuler » pour « déambuler » p. 53-57, des fêtes « de nomination » pour « d'imposition du nom » p. 165, « consumer » pour « consommer » p. 25, etc. ; d'autres mots ou expressions demeurent inattendus ou sibyllins : les « buvées » pour « victoires » p. 77, « les tiges de prévention dans les narines » p. 65, la *tende* : « mortier-tambour » p. 73 ; *addalan* p. 26 c'est-à-dire l'*iluggan*, traduit *fantasia* (p. 27)...

L'emploi permanent du passé simple (nous allâmes, nous choisîmes, nous dûmes, nous fîmes, nous ramassâmes etc.), bien que correct, s'avère archaïque et lourd. Le passé composé aurait été plus commode.

Enfin, aucune des nombreuses plantes citées en touareg n'a d'identification en latin (alors même qu'un autre auteur touareg a publié récemment un ouvrage consacré aux plantes avec toutes les indications utiles : Ekhyia Ag Sidiyene, *Des arbres et des arbustes spontanés de l'Adrar des Iforas (Mali)*, Orstom/Cirad, 1996, Paris ; voir compte-rendu dans l'AAN 1996) ; il en va de même pour les noms d'animaux.

Ce livre qui fourmille de détails ethnographiques précis comme l'usage de la chasse à l'arc chez les enfants, ou l'abondance de lait (« on n'en faisait que des fromages ou bien on le jetait », p. 37, acte impensable aujourd'hui), mériterait une nouvelle édition corrigeant ces travers de forme et complétant l'identification des noms de plantes et d'animaux. Il atteindrait alors une qualité documentaire et linguistique indiscutable en devenant un manuel de référence pour les études touarègues à venir.

Marceau GAST

• LACOSTE-DUJARDIN Camille – **Opération Oiseau bleu. Des Kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie.** Éditions La Découverte, Paris, 1997.

À partir d'un fait historique, l'opération « Oiseau bleu » menée par l'armée française en Kabylie en 1956, et de la manière dont l'ethnologie y fut impliquée, cet ouvrage propose une réflexion plus générale sur les conditions historiques, sociales voire individuelles, qui déterminent la production du savoir en ethnologie.

Qu'est-ce que l'opération « Oiseau bleu » ? Comment l'ethnologie y fut-elle impliquée ? En quels termes cette implication et ses conséquences permettent-elles d'analyser les conditions de production du savoir en ethnologie ?

L'opération « oiseau bleu » : un fiasco qui se retourne contre l'armée française

En septembre 1956 et pour contrer les maquis de l'ALN, les services secrets français décident de créer en Kabylie, plus précisément aux Iflissen, des contre-maquis en armant des villageois qu'ils pensaient être fidèles à la France. L'opération se soldera, après deux semaines, par un échec cuisant : tous les hommes armés étaient d'authentiques combattants de l'ALN. Cette opération, dénommée « Oiseau bleu », bien que mentionnée par les historiens, n'a jamais fait l'objet d'une analyse systématique. Elle servira de point de départ à cet ouvrage. Pour la reconstituer d'abord et l'analyser ensuite. Camille Lacoste-Dujardin s'est appuyée sur trois types de sources :

- des enquêtes orales auprès d'hommes et de femmes des Iflissen, chez eux (entre 1969 et 1989) ou en émigration.
- les archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence) pour la période coloniale.
- le fonds d'archives du Service Historique de l'armée de Terre (SHAT, Vincennes) relatif de la guerre d'Algérie, ouvert à la consultation de 1992. Cette dernière source fut, selon l'auteur, déterminante.

Les raisons pour lesquelles la Kabylie fut choisie pour cette opération sont clairement exposées par le commandement civil et militaire de Kabylie : « La situation de la Kabylie est essentielle. Pacifié, le massif kabyle coupe la rébellion algérienne en deux. Dissident, il assure au contraire l'unité de cette rébellion, fait peser sur Alger les plus graves menaces et casse l'axe terrestre Alger-Constantine » (signé : général Olié, p. 19). À ceci, s'ajoute « l'extrême inquiétude » de ce même général (p. 58) devant la radicalisation du maquis kabyle.

Cette opération, destinée à « briser le maquis en l'intoxiquant » (p. 56), a été préparée durant près d'une année, préparation qui aboutit, le 17 septembre 1956, à une « cérémonie de ralliement » au poste d'Agouni-Gourhane (p. 60). Au cours de cette cérémonie, 293 hommes furent armés ; des munitions, de l'habillement et du matériel furent distribués (p. 61).

L'opération procédait d'une grave méprise : la direction du FLN dans la région, Krim et Ouamrane (p. 62), en avait été informée et avait accepté de prendre le risque ; l'armée française ne tardera pas à voir – ce fut le 1^{er} octobre 1956 – ses

propres armes se retourner contre elle à Igou n Salem aux Iflissen. Ce retournement sera sévèrement réprimé par l'opération « Djenad » (p. 64) (i.e. At Jennad) du 9 au 12 octobre 1956. Cette date constituera une date charnière dans la radicalisation de la guerre aux Iflissen.

Malgré la sévérité de la répression, l'auteur souligne que cette opération – et la manière dont elle a été déjouée – fut une victoire pour le FLN, dont le maquis fut ainsi alimenté en armement, munitions, etc. Mais la victoire fut surtout politique, elle entraîna l'adhésion au FLN de franges de la population qui étaient encore indécises et signa définitivement la suprématie du FLN sur le MNA de Messali Hadj.

Les raisons du fiasco : une stratégie bâtie sur des erreurs de perspective

L'auteur impute cet échec à la méconnaissance du terrain sur lequel avait été projetée l'opération ; cette méconnaissance concerne la Kabylie en général et les Iflissen en particulier.

– *La Kabylie : une ultime tentative d'assimilation*

Pour cette opération, le choix s'était porté sur la Kabylie d'abord en raison de sa position stratégique (cf. *supra*), mais aussi et surtout parce que les autorités militaires françaises avaient misé sur un succès plus probable dans cette région. Réactivant quelques éléments du « mythe kabyle » élaboré au XIX^e siècle, ces militaires estimaient (encore !) que la Kabylie pouvait provoquer « une osmose permanente entre la métropole et la Kabylie » (p. 20). On notera que cette cécité politique est pour le moins étonnante en 1956 : les services secrets français, organisateurs de l'opération, pouvaient-ils ignorer la très solide implantation du PPA-MTLD dans la région et au sein de cette même émigration kabyle en France ? À ces erreurs de perspective pour ce qui est de la région, s'ajoute une méconnaissance presque totale de la tribu choisie pour être le lieu de cette opération : les Iflissen.

– *Les Iflissen : des armuriers inconnus*

L'auteur souligne le peu de connaissance que les Français avaient des Iflissen, exception faite d'incursions liées directement à la conquête coloniale. Cette méconnaissance s'expliquait par le fait que leur territoire (i.e. la Kabylie maritime) était considéré comme non stratégique.

Près de la moitié de l'ouvrage (de la page 175 à la page 280) est consacrée à la « connaissance des Iflissen » ; remontant alors à la préhistoire, l'auteur explique que la position défensive des Iflissen – retranchés dans un territoire inaccessible – avait fait d'eux « un peuple peu connu » des Romains (p. 185), des Arabes et des Turcs (p. 187). C'est sur la colonisation française – mieux documentée – que l'analyse sera la plus approfondie ; des indications intéressantes sont données sur le métier d'armurier : les Iflissen fabriquaient les fameux sabres qui portent leur nom : « les flissas ». Sont abordés aussi, dans cette partie, les profonds bouleversements qui ont secoué la région depuis 1871. Ces armuriers inconnus... avaient opposé vingt-sept années de résistance à la colonisation française (p. 221).

Frappés d'amnésie en 1956, les organisateurs de l'opération « Oiseau bleu » ont oublié cette longue résistance, comme ils ont oublié, à propos des Iflissen, cette réputation de farouches guerriers pourtant bien mentionnée par le lieutenant-colonel Lapène dès 1839 (page 191 à 193). Cet oubli était d'autant plus étonnant que les autorités militaires avaient sollicité les services de l'ethnologie, les liens de cette discipline avec la colonisation étant anciens et étroits.

L'ethnologie coloniale, prisonnière de ses prismes

Pour cette opération, l'armée française sollicita Jean Servier : d'abord en tant qu'ethnologue spécialiste des régions berbérophones (il avait en outre effectué des séjours aux Iflissen entre 1952 et 1953) mais aussi et surtout parce qu'il avait déjà mis l'ethnologie au service de la politique coloniale en créant les premières « harkas » dans les Aurès, immédiatement après le 1^{er} Novembre 1954. Au sujet de la Kabylie, le savoir produit par cet ethnologue s'est avéré inefficace puisqu'il a mené à un fiasco.

Avec 40 années de recul (1956-1996), Camille Lacoste-Dujardin analyse les raisons de l'inefficacité de ce savoir. Partant de la critique interne des présupposés et des méthodes de Jean Servier (méthode extensive, recherche des survivances donc négation de la dimension historique), elle pose des problèmes fondamentaux en ethnologie : l'objectivité, la place de la dimension historique et le regard sur la différence culturelle.

– L'objectivité

L'objectivité est un problème fondamental pour toutes les sciences sociales.

Ces disciplines – et ici l'ethnologie – peuvent-elles prétendre produire un savoir totalement objectif ?

L'auteur part de la différence des résultats auxquels ont abouti ses propres travaux et ceux de Jean Servier à propos des Iflissen et analyse l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer sur l'objectivité d'une recherche en ethnologie, jusqu'à apporter sur la même réalité « des connaissances discordantes » (p. 254).

Comparant son propre itinéraire avec celui de Jean Servier, l'auteur souligne des paramètres individuels (profil de formation, position sociale) qui influent sur le « point de vue » du chercheur... au sens premier du terme. À ces paramètres s'ajoutent des facteurs déterminants liés au contexte social, économique et surtout politique dans lequel travaille le chercheur ; on notera que ce sont ces mêmes facteurs : recul vis-à-vis de l'événement, procès de l'ethnologie coloniale, disponibilité des archives, qui permettent aujourd'hui à l'auteur ce regard distancié et critique, avec un apport fondamental : l'intégration de la dimension historique dans l'approche ethnologique.

– La dimension historique

L'exclusion de la dimension historique constitue « le péché originel », pourrait-on dire, de l'ethnologie. Née au XIX^e siècle dans le creuset théorique de l'évolutionnisme, l'ethnologie ne considèrerait-elle pas « les sociétés primitives » (i.e. l'ensemble des sociétés dominées et colonisées de l'époque) comme des « sociétés sans Histoire » ? La culture de ces sociétés ne correspondait-elle pas à un « stade infantile » du développement de l'humanité ?

Ce sont ces présupposés qui expliquent que l'approche faite par Jean Servier dans « les Portes de l'Année » s'oriente exclusivement vers « la quête des survivances » (p. 264) de l'Antiquité méditerranéenne, occultant ainsi le présent fait de bouleversements, de rupture et, en 1956, de refus de l'ordre colonial. Sans renvoyer explicitement à l'évolutionnisme ou au structuralisme, l'auteur se livre à une critique en règle des fondements de cette pratique de l'ethnologie ; cette pratique excluant l'Histoire, interdit l'analyse du changement et fige les cultures et les différences culturelles dans une approche essentialiste.

– La différence culturelle en question

L'auteur aborde ici un des objets principaux de l'ethnologie ; elle précise que l'approche « traditionaliste de Servier connaît aujourd'hui deux avatars : celle des « traditionalistes de toute sorte » (p. 278), à l'instar des islamistes qui cherchent dans un lointain passé révolu » (p. 278), des solutions aux problèmes

du présent, par refus de ce présent-même et celle de courants de pensée contemporaine (ethnologues, ethnopsychiatres) qui enferment l'Autre dans une différence irréductible ; or, cette culture de la différence nie la capacité qu'ont les cultures autres (surtout non occidentales) de se transformer, de s'adapter à la logique du monde moderne. Ce culte de la différence – tout comme autrefois l'incapacité de la penser – risque (même s'il est animé des meilleurs sentiments) de se transformer en exclusion.

Deux remarques pourraient être faites à propos de ce travail bien qu'elles n'en altèrent en rien l'intérêt.

La première concerne l'étymologie de l'ethnique « Iflissen ». Il est vrai que le sens de ce nom est aujourd'hui obscur en Kabyle. Cependant, la racine LS dont il est dérivé est encore vivante dans d'autres aires dialectales :

a) en touareg le verbe *fles* signifie « avoir confiance en, avoir foi en » (Foucauld, Tome I, p. 328) ;

b) en tachelhit, *inflas* (sing *anflus*) désigne « les membres du conseil de la djemaa », l'équivalent du *flamen* kabyle (*flamen* signifiant « le garant »).

Robert Montagne précise (Montagne, 1930 : 222) que « l'Anflous paraît être à l'origine un personnage qui possède des pouvoirs magiques ».

Le caractère panberbère de cette racine et la proximité des deux sens relevés en touareg et en tachelhit pourraient constituer une piste pour l'étymologie de l'ethnique « Iflissen ».

Enfin, un dernier point aurait gagné à être plus approfondi : la quatrième de couverture affirme : « Cette étude permet de mieux comprendre ce qui fait encore la spécificité kabyle dans la crise que connaît aujourd'hui l'Algérie ». Ce point laisse le lecteur « sur sa faim » ; en effet, la situation actuelle des Iflissen a été décrite mais le lien entre ce passé proche (l'opération « Oiseau bleu » remonte à 1956) et la spécificité de l'ensemble de la Kabylie dans la crise que traverse aujourd'hui l'Algérie ne me semble pas avoir été suffisamment approfondi.

Dahbia ABROUS

• MAROK Ali, DJAOUT Tahar, avec le concours de AÏT FERROUKH Farida, **La Kabylie**, préface de Mohammed DIB, Ad Diwan, Alger/Paris-Méditerranée, Paris, 1997, 151 p.

Ce beau livre de photos en couleur d'Ali Marok, photographe algérien, ancien reporter de télévision et d'actualités, est agrémenté de textes extraits d'écrits de Tahar Djaout, choisis et ordonnés par Farida Aït Ferroukh (bien que ceci ne soit pas dit dans la présentation). Le regretté Tahar Djaout n'a donc vu ni les photos ni la maquette de ce livre ; cependant, ce montage n'en souffre guère tant la poésie et le choix de ses textes font parler les images. Entre les citations de T. Djaout, de longs commentaires orientent le lecteur pour introduire les différents chapitres : Le signe et la mémoire, (p. 11) ; Vigies ; La mer, l'exil ; Bejaïa, une ville au destin de capitale ; La Kabylie (p. 145-150), courte présentation générale de F. Aït Ferroukh en guise de conclusion. Une bibliographie de vingt-cinq titres termine ce voyage initiatique.

« Le signe et la mémoire » sont illustrés de photos sur l'architecture de ruines romaines, décorées de signes géométriques et de ceux des poteries, des *ikoufan* (jarres en terre crue décorées de reliefs géométriques, servant de réserves pour le grain et la nourriture), par de beaux documents de maisons de pierres dont les décors ajourés de briques pleines rappellent ceux des maisons yéménites. Les intérieurs des maisons avec leurs animaux et leurs ustensiles sont de véritables documents ethnographiques, ainsi que la cuisson des poteries, le

pressage des olives ou les portraits des travailleurs, hommes et femmes : « Mais le contenu symbolique s'étant amenuisé puis perdu au fil des générations, l'artisan d'aujourd'hui reproduit avec application les mêmes motifs millénaires, sans se soucier de leur signification ».

Dans le chapitre intitulé « Vigies », F. Aït Ferroukh cite quelques-unes de ces vigies qui ont marqué l'histoire de la Kabylie et de sa littérature : Si Saïd Boulifa, Jean-El Mouhoub Amrouche et sa sœur Taos, Ali El Hammany, Bachir Hadj Ali, Malek Haddad, Mouloud Mammeri qui a fait redécouvrir Si Mohand ou M'hand, Mouloud Feraoun et bien d'autres chantres de ce beau pays, rude, pauvre, toujours sanctionné par tous les pouvoirs mais resté jusqu'à présent irréductible. Les photos illustrent bien le travail des hommes et des femmes, la diversité des paysages au cours des saisons.

Bien que « tournant le dos à la mer », les Kabyles restent fascinés par le grand large qui fait rêver, mais qui est aussi l'espace vers l'exil, la séparation, l'aventure heureuse ou douloureuse, l'espoir enfin. Un poème de T. Djaout illustre l'une de ces belles pages : « La mer, qui a déjà abrité toutes les souillures – et mes châteaux d'enfance – m'invite au partage du ressac... je lui léguerais mon squelette » (*Solstice d'été*).

Suivent vingt pages sur le destin glorieux de Bejaïa, « une ville au destin de capitale », avec un texte de T. Djaout sur cette ville prestigieuse chargée d'histoire et de saints et un texte rédigé par F. Aït Ferroukh sur ce qu'il faut savoir de la Kabylie à l'usage du néophyte pour mieux comprendre ce pays et sa civilisation. Un croquis géographique illustre la position des trois grands massifs montagneux : le Djurdjura, la chaîne des Bibans et les Babords, avec les grandes voies terrestres, les principales rivières et les principaux caps maritimes.

Ce livre honnête, sans complaisance ni superlatif, contribuera à faire mieux connaître la Kabylie et ses habitants. Il évoque l'une des régions les plus importantes de l'Algérie d'où sont parties presque toutes les révoltes depuis des siècles, où règnent l'honneur, la fierté et une indépendance farouchement défendue au prix d'une dure pauvreté. Pays de contraste, la Kabylie offre l'image « d'une contrée âpre et démunie mais en même temps très évoluée en comparaison à d'autres régions du pays » (p. 59). Ayant bénéficié d'une infrastructure scolaire appréciable depuis la fin du XIX^e siècle, la Kabylie a fourni un nombre important d'intellectuels et d'artistes à l'Algérie. Pourquoi faut-il aujourd'hui que ces artistes et ces intellectuels soient abattus dans leur pays ou contraints à l'exil ? L'on rêve d'un pays réconcilié avec lui-même et qui retrouve son dynamisme dans la diversité de ses cultures, de ses langues et de ses savoirs.

Marceau GAST

• TAMARI Tal, **Les castes de l'Afrique occidentale. Artisans et musiciens endogames**, Nanterre, Société d'Ethnologie, 1997, 464 p.

Ce livre – une publication partielle de la thèse de 3^e cycle de l'auteur, sous la direction d'A. Adler, soutenue en 1987 à l'Université de Paris X – propose à partir de sources bibliographiques d'établir l'origine et la diffusion des castes en Afrique de l'Ouest. Sa démarche consiste à dégager puis à croiser trois types de données recueillies dans ces écrits : sociologiques, historiques et linguistiques.

Dans le premier chapitre, Tal Tamari tente d'établir une typologie des gens de castes à partir de sources concernant un « passé récent ». En rassemblant des caractéristiques (fonction et statut social, pratique technique, étymologie des appellations, etc.) communes aux griots et aux artisans de cette aire géographi-

que (vraisemblablement plutôt culturelle pour l'auteur), elle propose notamment de séparer en deux catégories les griots et les artisans ou artisans-griots. Dans un deuxième temps (second (*sic*) et troisième chapitre), elle émet des hypothèses concernant « l'apparition » et la « fondation des premières castes », et analyse pour ce faire, entre autre, l'épopée de Sunjata Keïta et les sources écrites arabes (*tariikh al-Fattash* et *al-Sudan*). Parmi les points sur l'origine de ces phénomènes sociaux dont l'auteur discute, nous retiendrons par exemple (p. 155 et sq.) l'influence d'un système politique, l'exercice d'une certaine conception du pouvoir comme l'un des facteurs possible dans l'émergence des castes.

Tal Tamari présente ensuite la diffusion des castes et leur « développement » au fil de l'histoire.

La volonté de l'auteur de montrer que les groupes d'artisan-musiciens endogames se sont diffusés partout dans l'ouest de l'Afrique à partir de trois foyers (les Mandingues, les Wolof et les Soninké) l'amène à prendre des raccourcis dangereux en particulier dans le chapitre V, intitulé « Le cas du Sahara ». Sa typologie des gens de caste prend parfois l'allure d'une théorie raciologique quand, pour inscrire les catégories sociales d'artisans et de musiciens des sociétés maure et touarègue dans sa logique, elle écrit qu'ils sont de « type physique soudanais » (p. 246, 250 et 253). Sa théorie pour établir l'origine des catégories sociales et son épidémiologie de la caste s'applique également aux tributaires touaregs (*imghad* et non *imrad* comme l'écrit l'auteur) qu'elle considère de « souche » moins « pure » (p. 252) que les nobles (*imushagh* ou *imajeghen* selon les parlers et non *imochar*). L'aspect physique montre pour elle « incontestablement » (p. 256 et 258) l'origine soudanaise des gens de caste.

Les quatre pages consacrées aux Touaregs (p. 251 à 254) rassemblent une telle densité d'inexactitudes que nous sommes obligée, par souci de concision, d'opérer des choix cornéliens. L'auteur construit par exemple une séparation franche, voire une opposition entre les Touaregs du nord et du sud, sur la base d'une étude douteuse des appellations. Le terme *garassa* (p. 252, mais aussi p. 175 et 198) n'est jamais employé par les artisans touaregs pour se désigner. Seul le terme *inaden* (ou *inhaden*), au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest est employé par les Touaregs (artisans ou non) comme dénomination. Tout comme le terme *bellah* désigne en songhay les anciens captifs touaregs (*ikhlan*), le terme *garassa* est employé par les Songhay et les songhayophones pour désigner les artisans touaregs (*inaden*).

Le terme *aggu* (et non *ag'gou*) désigne à l'origine dans le monde touareg « l'oracle ». S'il est vrai que l'activité de griot musicien s'est développée, cette pratique est circonscrite aux régions où Touaregs et Songhay cohabitent (rives du fleuve Niger essentiellement) et ne touche qu'une infime partie du groupe des artisans. Cet emprunt tient plus au fait que quelques-uns d'entre eux sont en contact étroit avec les griots songhay, qu'au fait que certains artisans touaregs soient d'origine soudanaise. L'activité de musicien-quémandeur vaut à certains *inaden* l'appellation d'*aggu*. La pratique de cette activité, bien circonscrite, ne remet pas pour autant en cause leur appartenance. Loin de former un groupe distinct de ceux qui exercent une technique, ils ne sont toujours que quelques-uns au sein d'un lignage d'artisans à préférer cette activité à celle de la forge ou de la boissellerie.

S'agissant du métier en milieu touareg, le travail du bois et du métal est le monopole des artisans. Toutes les artisanes travaillent exclusivement le cuir (tannage, assouplissement, décoration, etc.). S'il est vrai que des Touaregs (non artisans, hommes ou femmes) transforment parfois des matériaux bruts

(travail du cuir, des fibres végétales, de l'argile, du bois, dans l'Ayr et l'Ahaggar), cette activité n'est pas une compétence technique du même ordre que celle des artisans. Seuls les *inaden* sont considérés comme les légataires des connaissances techniques et des conceptions esthétiques des Touaregs. Enfin, au risque de décevoir l'auteur (p. 252 et 254), les artisans de l'Ayr sont certainement les plus nombreux et ceux qui possèdent les savoirs techniques les plus étendues (notamment dans la fabrication des « objets prestigieux » comme les selles de chameaux, les épées...) du monde touareg.

Il est clair que les hommes, les techniques et les styles circulent à l'échelle d'une région et que certains Touaregs artisans ont fait souche auprès d'autres groupes d'artisans (comme chez les Dogons de la plaine par exemple) et inversement. Mais, il ne suffit pas d'établir une origine commune, de retracer une évolution, pour définir une identité.

Catherine HINCKER

Bibliographie

Rapports de genre, identités et société

(Voir également les références citées ci-après dans la rubrique berbère : ADANE ; BECKWITH et FISHER ; HALATINE ; KAPCHAN ; KINGSMILL HART ; POULSEN ; RASMUSSEN ; SAMAMA ainsi que les articles publiés dans le n^o 2-3 de la revue *Elvigia de Tierra* : AIGNESBERGER ; CAMMAERT ; HOLGADO FERNANDEZ ; LACOSTE-DUJARDIN ; MIRON-PEREZ ; MOGA-ROMERO ; PEREZ-BELTRAN).

– ALDEEB ABU-SAHLIEH Sami A. – **La circoncision masculine et féminine : le sexe entre le marteau des dieux et l'enclume des coutumes.** 1997, 32 p.

Cette communication décrit brièvement la pratique de la circoncision masculine et féminine, fait l'historique des débats religieux juifs, chrétiens et musulmans à ce sujet, aborde le débat médical et finit sur la position de la loi au niveau international. Ce texte, à forte tendance juridique, tient plus du « guide de la circoncision masculine et féminine que d'une étude anthropologique. L'auteur, que l'on sent opposé à la pratique, conclut par des arguments en faveur du libre choix des futurs circoncis.

– ASCHA Ghassan – **Mariage, polygamie et répudiation en Islam : justifications des auteurs arabo-musulmans contemporains.** Paris, L'Harmattan, 1997, 238 p.

« L'ouvrage que nous présentons tend à étudier, en détail, la position juridique de la femme musulmane en matière de mariage, de polygamie et de répudiation, cela à partir des textes religieux du Coran et de la sunna, des énoncés et des sentences des anciens juristes des écoles juridiques [sunnites], en passant par les lois modernes et les débats qui ont précédé ou accompagné leur codification et leur amendement, pour terminer par l'apologie faite par des auteurs arabo-musulmans contemporains qui justifient toujours cette position juridique. » (p. 10).

– BENKHEIRA Mohammed H. – **L'amour de la loi : essai sur la normativité en Islam.** Paris, PUF, 1997, 408 p.

L'auteur privilégie le discours juridique musulman pour expliquer la normativité islamique. L'interdit est, pour l'auteur, « le socle incontournable sur lequel repose toute normativité dans l'espèce humaine. » L'analyse des rites du corps et du hijab qu'il présente ici passe donc avant tout par la question de la loi musulmane.

– BOUDIAF N. – Emmaillotement et représentation du corps chez l'enfant algérois in **Conception, naissance et petite enfance au Maghreb, Les Cahiers de l'IREMAM** n^o 9-10, Aix-en-Provence, 1997, p. 171-180.

L'auteur part de l'hypothèse que la représentation du corps est mieux cernée par l'enfant qui n'a jamais été emmaillotté, et en fait l'expérience en comparant

le comportement de deux groupes d'enfants ayant ou non connu l'emballage. Il semble vérifier son hypothèse.

– CARRE Olivier – Interrogations sur le viol en contexte musulman contemporain, notamment palestinien, *The Maghreb Review*, vol. 22, 3-4, Londres, 1997, p. 221-236.

– CHATTOU Z. – Conception d'enfants et puissances invisibles : un cas symbolique de la société des Bni Iznacem (nord-est du Maroc) in **Conception, naissance et petite enfance au Maghreb**, *Les Cahiers de l'IREMAM* n° 9-10, Aix-en-Provence, 1997, p. 163 à 170.

Sous la forme d'une description ethnographique, l'auteur explique les mythes et les croyances liés à la reproduction humaine de cette société. Il décrit l'ensemble des pratiques liées à l'accouchement concernant hommes, femmes, et nouveaux-nés.

– CHEBEL Malek (entretien avec) – *Les Cahiers de l'Orient*, 47, 1997, p. 121-132.

Malek Chebel répond ici à des questions concernant le statut de la femme en Islam. Il réattribue au culturel des pratiques et des conceptions prétendues religieuses, aborde la place accordée par l'islam à la sexualité, et revient sur le lien « femmes mineures, hommes immatures » développé dans un précédent ouvrage.

(Voir rubrique *Sociologie*).

– CLAUS G.J.M. – Grossesse, naissance et enfance. Us et coutumes chez les bédouins Ghrib du Sahara tunisien, in **Conception, naissance et petite enfance au Maghreb**, *Les Cahiers de l'IREMAM* n° 9-10, Aix-en-Provence, 1997, p. 181 à 208.

Il s'agit d'une description ethnographique des croyances et des pratiques qui structurent la maternité et la période de la petite enfance. Celles-ci sont classées par thèmes, dans l'ordre chronologique de la vie, de la grossesse au sevrage de l'enfant.

– DEL AMO Mercedes – **El imaginario, la referencia y la diferencia : siete estudios acerca de la mujer arabe**. Granada, Departamento de estudios semíticos, 1997, 195 p.

– DERMENJIAN Geneviève (dir.), HAICAULT Monique (dir.), LEONI Anne (collab.), VISSIERE Isabelle (collab.), GUILHAUMOU Jacques (collab.) – **Le forum et le harem : Femmes et hommes, pratiques et représentations**. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1997, 243 p.

(Voir analyse dans la rubrique *Sociologie*).

– DIALMY Abdessamad – **Féminisme, islamisme et soufisme**. Paris, Publisud, 1997, 252 p.

Cet ouvrage rassemble plusieurs textes abordant chacun la conception de la femme dans la société arabe à travers diverses situations, époque ou pratique religieuse. Ils sont classés en fonction du « degré de féminisme » constaté dans chacune de ces situations, qui vont de la procréation au soufisme, seule voie qui semble réconcilier féminisme et islam.

– DIB-MAROUF Chafika – Dot et condition féminine en Algérie, *Les Cahiers de l'Orient*, 47, 1997, p. 83-92.

L'auteur mélange volontairement discours universitaire et discours militant avec le thème de la dot en Algérie et en fait ainsi un « fait social total », au sens de Marcel Mauss. Elle définit la dot et analyse de quelle façon s'opère le glissement des statuts patrimoniaux vers des statuts socio-professionnels. L'idée d'hypothèque et de dépossession des femmes est énoncée comme point de vue et fait social.

(Voir rubrique *Sociologie*).

– DIOURI Abdelhai – Mariage au henné, in *Les puissances du symbole*, DIOURI Abdelhai (éd.), Casablanca, Le Fennec, 1997, p. 141 à 159.

L'auteur fait l'économie d'une description ethnographique détaillée sur le sujet pour s'intéresser surtout à ses significations symboliques, de même qu'à celles de la fête qui entoure l'utilisation du henné.

– LACOSTE-DUJARDIN Camille – Femmes berbères : de la rigueur patriarcale à l'innovation, in *Actualités et culture berbères*, n° 22-23, 1997.

– NAAMANE GUESSOUS Soumaya – *Au-delà de toute pudeur*, éd. EDDIF, Casablanca, 1997, 279 p. (réédition).

L'auteur expose ici les résultats d'une enquête de terrain sur la sexualité réalisée auprès de femmes marocaines de tous âges et de tous milieux. Elle se propose d'en présenter les comportements sexuels en abordant les différentes situations qu'elles rencontrent au cours de leur vie : la prise de pouvoir sur leur corps à l'adolescence, la prégnance de la virginité, l'érotisme, la soumission face au mari...

– PARIS Mireille – Le symbolisme mis en question : état des lieux à partir d'une documentation psychanalytique et anthropologique in *Le forum et le harem : Femmes et hommes, pratiques et représentations*, Dermenjian (éd.), Haicault Monique (éd.), Leoni Anne (collab.), Vissiere Isabelle (collab.), Guilhaumou Jacques (collab.), Aix-en-Provence : Université de Provence, 1997, p. 209-218.

Constatant l'apparition récente d'une littérature qui approche de façon psychanalytique la question féminine maghrébine et celle du rapport des sexes en Islam, l'auteur analyse brièvement certains de ces ouvrages en y relevant les thèmes récurrents.

– REBZANI Mohammed – Incidence de l'activité professionnelle sur le rôle familial, *Les Cahiers de l'Orient*, 47, 1997, p. 93-104.

Cet article se propose d'examiner les modifications du statut et du rôle de la femme algérienne indépendamment du rôle du mari, démarche qui, selon l'auteur, « permet de mettre en exergue "la femme" ». C'est l'activité professionnelle qui semble générer, au sein de la famille, un évolution générale de « l'idéologie familiale » ; puis on découvre dans quelle mesure cette même activité influence l'immixtion des beaux-parents de la femme dans la vie du couple.

– SAMMUT Carmel – Mariages maltais à Tunis. Le récit d'Antoinette Schembri (1895-1988), *Littérature orale arabo-berbère*, 25, 1997, p. 159-200.

« Les Maltais de Tunisie ont constitué jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale un groupe ethnique minoritaire avec une organisation interne

communautaire ». L'auteur a retranscrit ici le témoignage d'une maltaise concernant l'organisation des mariages dans la première moitié du ^{xx}e siècle. Il est révélateur de la notion d'honneur présente dans cette société.

– TITAH Rachida – **La galerie des absentes : la femme algérienne dans l'imaginaire masculin**. La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 1997, 164 p.

Cet ouvrage, qui est un récit en continu, ne se présente pas comme une contribution à la recherche scientifique, mais plutôt comme un témoignage de la place de la femme dans la société algérienne. Une première partie analyse l'image de la femme à travers la poésie tunisienne d'une part, la peinture étrangère et l'étude socioethnologique d'autre part, deux visions qui, selon l'auteur, « se nient mutuellement ». Cette analyse se poursuit jusqu'au ^{xx}e siècle, qui marque le retour, après la guerre de libération nationale, aux images féminines citadines réductrices fabriquées par l'imaginaire masculin.

Parenté, organisation socio-politique, droit

(Voir également les références suivantes dans la bibliographie berbère : AMELLAL ; BUSKENS ; HART ; MAHE ; NICOLAISEN ; PANDOLFI ; RASMUSSEN ; VORBRICH).

– BEN NÉFISSA Sarah – Les difficultés d'une anthropologie juridique des sociétés musulmanes et la qualité du dogmatisme in **Droits et sociétés dans le monde arabe : perspectives socio-anthropologiques**, Boëtsch Gilles Dupret Baudoin et Ferrié Jean-Noël (éds), Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1997, p. 107 à 122.

La présence de la loi islamique interfère avec la législation étatique des pays musulmans. D'où la difficulté à distinguer les deux pour les anthropologues du droit, renforcée par le discours dogmatique des juristes musulmans.

– BENNESSER ALAOUI Abdullah – The Contribution of the Ait Yusi Tribe to Moroccan Culture, in **MOROCCO, The Journal of the Society for Moroccan Studies**, n° 2, 1997, p. 665-76.

– BOËTSCH Gilles et FERRIE Jean-Noël – Le sens de la justification et la force de la norme : point de vue anthropologique sur l'approche norme/pratique in **Droits et sociétés dans le monde arabe : perspectives socio-anthropologiques**, Boëtsch Gilles, Dupret Baudoin et Ferrié Jean-Noël (éds), Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1997, p. 101 à 106.

Il s'agit de montrer que des conduites s'écartant de la norme ne doivent pas être considérées comme déviantes car elles obéissent à leur propre norme.

– BONTE Pierre – La constitution de l'émirat de l'Adrar : essai sur les formations politiques tribales, in **The Maghreb Review** n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, 41-55.

L'auteur analyse les éléments de continuité et de rupture intervenus dans le système factionnel des alliances dont résulte l'émirat de l'Adrar, et qui, dans un contexte historique particulier (arabisation de la société saharienne et transformations religieuses et économiques) s'inscrivent désormais dans la hiérarchie statutaire des ordres et s'organisent en fonction de la localisation dans une

lignée du pouvoir émiral, impliquant de ces mécanismes un changement d'objectif plutôt que de nature.

– DE PLANHOL Xavier – **Minorités en islam : Géographie politique et sociale**. Paris, Flammarion, 1997, 524 p.
(Voir analyse dans la rubrique *Sociologie*).

– EL MANSOUR Mohamed – Urban society in Fez : the Rumat during the modern period (17th-19th centuries), in *The Maghreb Review* n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, p. 75-95.

– HAMMOUDI Abdellah – **Master and Disciple. The Cultural foundations of Moroccan Authoritarianism**. Chicago-London, The University of Chicago Press, 1997, 195 p.
(Voir analyse dans la rubrique *Sociologie*).

– HOISINGTON William A., French Rule and the Moroccan Elite, in *The Maghreb Review* n° 22, 1997, 138-146.

– KRAUS Wolfgang – Tribal Land Rights in Central Morocco : A Call for Comparative Research, in *MOROCCO, The Journal of the Society for Moroccan Studies*, n° 2, 1997, 16-32.

L'auteur constate que chez les Ayt Hdiddou, la loi coutumière régissant les droits territoriaux continue d'être revendiquée et de prévaloir sous des formes et des résultats variés en fonction de la transformation des conditions locales, données que des recherches comparatives sur ce champ permettraient de mieux évaluer.

– OULD AHMEDOU El Ghassem – **Enseignement traditionnel en Mauritanie : la Mahadra ou l'école « à dos de chameau »**. Paris, L'Harmattan, 1997, 225 p.

Le système éducatif en Mauritanie tire son originalité de l'association qu'il fait des formes moderne et traditionnelle d'enseignement. Cette étude, mobilisant plusieurs champs de recherche (historique, sociologique et pédagogique), fait le tour de cette mahadra mauritanienne en analysant de façon exhaustive l'ensemble des institutions.

– OULD CHEIKH Abdel Wadoud – Les fantômes de l'Amir : note sur la terminologie politique dans la société maure précoloniale, in *The Maghreb Review* n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, p. 56-74.

Le champ lexical du pouvoir politique dans la société maure se révèle complexe et autonome par rapport au vocabulaire du pouvoir utilisé par les administrateurs de Saint-louis du Sénégal. Loin de s'être moulés dans des catégories occidentales, c'est plutôt les amîr-s qui auraient imposé leur hégémonie terminologique à l'administration.

– RUGH Andrea B. – **Within the circle. Parents and children in an arab village**. New York, Columbia university Press, 1997, 263 p.

– SMATI Mahfoud – **Les élites algériennes sous la colonisation**, Ed. Dahlab, Alger.

L'auteur s'interroge sur la production de l'élite dans la société algérienne. Après plusieurs définitions de l'élite et différentes conceptions citées, l'auteur situe la strate supérieure dans trois catégories sociales qui assureraient la reproduction

des élites en Algérie : les Hadris ou citadins, les Djouads ou noblesse d'épée et de cheval – le nom de ces seigneurs dérive d'ailleurs de *djawad* qui signifie cheval –, enfin les « marabouts », noblesse religieuse qui revendique souvent une généalogie chérifienne remontant au Prophète Mohamed. Cependant, la politique coloniale d'une part et l'usure du temps d'autre part ont réduit cette couche supérieure à un statut social insignifiant. Son maintien dans la société colonisée relevait plutôt du « décor ». Mais ce mouvement de décadence et de sclérose n'a pas frappé la société algérienne de stérilité. Par l'intermédiaire de l'école française, émerge une élite moderniste et revendicative. Issue des élites traditionnelles, elle continue un rôle politique modéré vis-à-vis de la colonisation. L'échec de son projet de réformes aboutit à la naissance d'une autre élite d'origine sociale modeste, volontaire et décidée à mener le combat libérateur, il s'agit de l'élite du monde du travail qui groupe les ouvriers et les paysans (B. Benyoucef).

– TAMARI TAL – **Les castes de l'Afrique occidentale. Artisans et musiciens endogames**, Nanterre, Société d'Ethnologie, 1997, 464 p.
(Voir analyse ci-dessus).

– VILLASANTE-DE BEAUVAIS Mariella – Parenté et politique en Mauritanie. Quelques aspects de la relation entre la qabila et l'État à partir de l'exemple des Ahl Sidi Mahmud, in *The Maghreb Review* n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, p. 5-40.

L'auteur montre l'actualisation du phénomène factionnel duel dans le nouveau contexte de démocratisation de la société mauritanienne à travers les luttes également duelles existant à l'intérieur des partis politiques modernes, et interprète les relations entre qabila et État en terme d'imbrication de deux systèmes politiques.

Identité et altérité, regards croisés, ethnohistoire

(Voir aussi les références ci-après dans la bibliographie berbère : BENJELLOUN; CASAJUS; FILALI; GREVOZ; HANNOUM; HART; LE GALL et PERKINS; LE ROUVREUR; LE ROY; LETOLLE et BENDJOUDI; MATEO DIESTE; OLIEL; PANDOLFI; ROBERTS; SAMERS; SERPETTE; TOUATI, ainsi que les articles suivants parus dans *L'Astrolabe* n° 1 : TOZY; VATIN; PEYRON et dans *Études et documents berbères* n° 14 : CLAUDOT-HAWAD; OULD-BRAHAM; PEYRON).

– AFAYA Noureddine – **L'Occident dans l'imaginaire arabo-musulman**. Casablanca, éd. Toubkal, 1997, 139 p.

L'auteur s'interroge sur la conception de l'Occident par l'Orient à travers « les écrits de deux des plus grandes figures de la culture arabe moderne et contemporaine : Mohamed Abdou et Taha Hussein, les textes des pères fondateurs de l'islamisme actuel et [à travers] les différents traitements de l'Occident dans le discours arabe. »

(Voir la rubrique *Sociologie*).

– BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, DELABARRE Francis (éds) – **Images d'empire, 1930-1960 : Trente ans de photographies officielles sur l'Afrique française**. Paris, Éditions de la Martinière, La documentation française, 1997, 335 p.

Les photographies, nombreuses, proviennent du fonds photographique de l'agence économique des colonies et des archives du ministère des affaires étrangères. Elles concernent le Maghreb, l'Afrique noire et Madagascar, et sont présentées comme le témoin de l'imaginaire colonial de l'époque, mais aussi de la décolonisation, qui passe aujourd'hui par l'immigration française. Historiens, anthropologues et politologues analysent et commentent cette source précieuse d'informations.

– BALDINATTI A. – Italian studies on Tripolitania Tribes (1911-1915), in *The Maghreb Review* n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, p. 162-166.

– BOUANANI Ali – **The Kasbah in the American Imaginary : a Study of the Representation of Morocco in American Travel Narratives Fiction and Film**, PhD literature, Univ. de Tolède, Jamie Barlowe (dir.), 1996, 307 p. (voir bibliographie berbère).

– BENNANI-CHRAÏBI Mounia – Jeunes égyptiens et jeunes marocains face à l'Occident : appropriation, attrait, répulsion, *Égypte/Monde arabe*, 30-31, 1997, p. 115-144.

Dans une perspective comparative, il s'agit de comprendre de quelle façon les jeunes égyptiens et les jeunes marocains s'approprient l'Occident au moyen de pratiques vestimentaires ou musicales, de mesurer l'attrait de ce dernier à leurs yeux (source de loisirs et de divertissement, réussite technique et économique) et de découvrir les images et les conceptions négatives que ces jeunes peuvent aussi avoir de l'Occident, qui peuvent aller jusqu'à un rejet complet de celui-ci.

– BENNISON A. – The 1847 Revolt of 'Abd Al-Qadir and the Algerians against Mawlay 'Abd Al-Rahman, Sultan of Morocco, in *The Maghreb Review* n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, p. 109-123.

– BOUGHALI Mohamed – **Jacques Berque ou la saveur du monde arabe**. Rabat, éd. La Porte, 1995, 373 p.

« Il s'agit avant-tout d'une étude systématique de la pensée [de Jacques Berque] et de sa présentation sans arrière fond idéologique. » L'auteur s'essaie ici à une analyse de « l'orientalisme berquéen ».

– Jacques Berque et le Coran. *Cahiers de la fondation Abderrahim Bouabid*, 1, 1997, 26 p.

Ce petit fascicule restitue le discours de Jacques Berque, invité à l'inauguration du programme scientifique et culturel de la fondation en 1995. Il y présentait son « Essai de traduction du Coran ».

– CHEURCHI Achour – **Mémoire algérienne : le dictionnaire biographique**. Alger, éd. Dahlab, 1996, 896 p.

Cet ouvrage rassemble 3 000 notices biographiques concernant des hommes et femmes algériens ayant conçu et diffusé la culture de ce pays. On y trouve savants, soufis, romanciers, sociologues, philosophes, cinéastes, musiciens...

– COLLYER Peter – The British Occupation of Tangier, 1674-80, in *MOROCCO, The Journal of the Society for Moroccan Studies*, n° 2, 1997, p. 77-87.

– DORE-AUDIBERT Andrée, MORZELLE Annie – **Vivre en Algérie : des françaises parlent (enquêtes 1989-1995)**, Paris, Karthala, 1997, 221 p.

– EL-HOUSSI, M. – Louis Bertrand ou le mythe de la colonisation, ***Awal – Cahiers d'Études Berbères*** n° 16, 1997.

– GERSHOVITCH M. – French control over the Moroccan countryside : the transformation of the Goums, 1934-1942, in ***The Maghreb Review*** n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, 124-137.

– GERSHOVITCH Moshe – The Sharifian Star Over the Rhine : Moroccan Soldiers in French Uniforms in Germany, 1919-1925, in ***MOROCCO, The Journal of the Society for Moroccan Studies***, n° 2, 1997, p. 55-64.

– LACOSTE-DUJARDIN Camille – **Opération « oiseau bleu » des Kabyles, des ethnologues et la guerre en Algérie**. Paris, La Découverte, 1997, 307 p. (Voir analyse ci-dessus).

– OSSMAN Susan – Partir, ou la proximité entre « ici » et « là ». Emigrations imaginaires depuis trois villes marocaines, ***Égypte/Monde arabe***, 30-31, 1997, p. 145-157.

« Les émigrés conçoivent "l'ailleurs" par rapport à "l'ici" ». À partir de cette affirmation, l'auteur analyse les discours récoltés dans trois villes du Maroc, auprès de personnes désirant partir à l'étranger, sur les images et leurs conceptions de cet ailleurs. Elle aborde les images de l'ailleurs comme des éléments qui participent à la construction de cet ailleurs.

– OULD-BRAHAM O. – Emile Masqueray en Kabylie (printemps 1873-1874), in ***Études et documents berbères***, n° 14, 1996 (voir bibliographie berbère).

– PEYRON, Michael – Combattants du Maroc Central, une résistance morcelée (1912-1933), ***Awal – Cahiers d'Études Berbères*** n° 16, 1997.

– POUILLON François – **Les deux vies d'Etienne Dinet, peintre en Islam : L'Algérie et l'héritage colonial**. Paris, Balland, 1997, 312 p.

Suite à la réhabilitation du peintre orientaliste français Etienne Dinet par l'Algérie dans les années soixante dix, quarante ans après sa mort, l'auteur cherche à comprendre ce qui, dans la vie et l'œuvre du personnage, peuvent expliquer ce phénomène *a priori* paradoxal de la part d'un pays indépendant, nationaliste et moderne. Il semble que cela soit intimement lié à la formation de l'identité de ce pays, fortement enracinée dans son histoire culturelle.

(Voir analyse dans la rubrique *Histoire*).

– RACHIK Hassan – Roumi et beldi : réflexions sur la perception de l'occidental à travers une dichotomie locale, ***Égypte/Monde arabe***, 30-31, 1997, p. 293-302.

À partir des termes vernaculaires et des notions qu'ils renferment (le mot roumi renvoie à l'Occident et beldi signifie « du pays ») au Maroc, l'auteur décrit de nouvelles pratiques vestimentaires et d'ameublement qui s'appuient sur cette distinction.

– SAID Edward W. – **L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident**. Paris, Seuil, 1997, 422 p. 1^{re} édition : 1980.

L'orientalisme est présenté ici comme une construction occidentale de l'Orient, qui, par contraste, a servi de faire-valoir à l'Occident. Après avoir expliqué ce que recouvre la notion d'orientalisme, l'auteur en retrace la naissance par

rapport au contexte culturel et politique occidental de l'époque, jusqu'à sa forme actuelle bien plus dévalorisante pour les peuples arabes. Il veut montrer comment, de discipline scientifique, elle est devenue idéologie.

– SULEIMAN Michael W., Tunisia and the World : Attitudes of Tunisian Youths Towards other Countries, in *The Maghreb Review* n° 22, 1997, 147-161.

– VALETTE Paule – **Voyages en Mauritanie : de sable et de vent**. Paris, L'Harmattan, 1997, 126 p.

Présenté comme un roman, cet ouvrage relate ici la plongée de l'auteur dans la culture mauritanienne au cours d'un troisième voyage dans ce pays. À travers le récit de sa vie quotidienne, elle met à jour les difficultés que rencontrent ce monde de nomades amenés à une inéluctable sédentarisation.

– WRIGHT J. – Diplomacy and tribalism : consul Warrington and the Awlad Slaiman, in *The Maghreb Review* n° 22, Tribal and Social Organisation, 1997, 96-108.

Rapports à l'invisible, religion et société

(Voir également les références suivantes dans la bibliographie berbère : BARRERE; HADIBI; LEFRANC; MEUNIER; MOUSSAOUI; RAUZIER).

– BEN NAOUM Ahmed – Uled Sidi Es Sheikh : essai sur les représentations hagiographiques de l'espace dans le sud ouest de l'Algérie », in *Insaniyat* n° 2, CRASC, Oran.

– BENYOUCEF Brahim – La pratique doctrinale et ses dimensions socio-politiques (*article en langue arabe*), in *Recherches*, n° 4, Université d'Alger, 1997, p. 55-80.

Cet article traite de la problématique de la pratique des doctrines théologiques dans l'islam, ses origines historiques et son évolution sur le plan socio-politique, en brossant d'abord le cadre et le contexte dans lesquels est apparu ce phénomène. Il s'agit du concept de « ijtihad » c'est à dire ce privilège de décision attribué à des savants ayant atteint un certain niveau de maîtrise du domaine religieux, en tant que procédure de « fetwa » : réponse aux requêtes à caractère religieux, et en tant que source constitutionnelle dans la doctrine islamique. L'auteur s'interroge notamment sur l'apport de la pratique doctrinale dans la dynamique sociale, politique et intellectuelle au cours de l'histoire et sur le pourquoi du non renouvellement des doctrines musulmanes malgré les mutations socio-politiques que connaissent l'Algérie et certains pays du monde islamique à l'heure actuelle. Il s'appuie sur l'analyse des documents et de la littérature traitant des doctrines (ibadites, sufrites, mutazilites, malékites, hanafites, chiïtes) et écoles théologiques en islam en fournissant une riche bibliographie de 45 titres. Du point de vue du mode d'introduction de la doctrine, il distingue entre deux voies : officielle (à travers les gouverneurs) et informelle (à travers le mouvement des érudits et douaates). Dans la partie « dimensions politiques et sociologiques de la pratique doctrinale », sont traitées les questions du rapport doctrine-État, du conflit entre doctrine officielle et

doctrines populaires, ethnologie-doctrinologie, du rapport doctrine-société et des conflits inter-doctrinaux.

Au terme de son article, l'auteur se demande quel est le devenir des doctrines religieuses, à l'ère des mouvements et des partis islamistes et quelle place occupent ces écoles dans le discours politique islamique (B. Benyoucef).

– BLOCH Maurice – **La violence du religieux**. Paris, éd. Odile Jacob, 1997 (1^{re} éd. : 1992), 224 p.

– CENTLIVRES Pierre, CENTLIVRES-DEMONT Micheline – **Imageries populaires en Islam**. Genève, Georg éditeur, 1997, 106 p.

Il s'agit d'une présentation d'estampes figuratives religieuses accumulées par les auteurs depuis les années soixante dans différents pays musulmans (Maroc, Inde, Égypte...). Selon eux, cette imagerie populaire est tout à fait significative pour le chercheur car elle le renseigne sur les personnages, les symboles et les thèmes qui marquent l'imagination religieuse populaire. Après une introduction sur l'espace public et les usages quotidiens de l'image au Moyen-Orient et dans le monde islamique, les estampes sont présentées selon un ordre « indigène » et accompagnées de commentaires qui les replacent dans leur contexte religieux.

– CESARI Jocelyne – L'Islam à domicile, *Communications*, 65, « L'hospitalité », 1997, p. 77 à 89.

L'auteur explique quel islam est pratiqué en France par les immigrés. Il s'agit d'un « islam tranquille » pour ces familles recomposées. D'autre part, il semblerait que l'implantation des mosquées en France ne rencontre plus la même hostilité qu'il y a quelques années.

– CHEBEL Malek – **Symboles de l'islam**. Paris, éd. Assouline, 1997, 127 p.

Photos et commentaires constituent cet ouvrage organisé par thèmes fondateurs de l'islam : Coran, profession de foi, jeûne, pèlerinage... D'autres thèmes caractéristiques de la pratique de l'islam au quotidien sont aussi présentés : fêtes et rituels, vêtements... Cet ouvrage « se veut une synthèse visuelle de la civilisation arabo-islamique à son apogée et [...] un rappel vivant de l'islam d'aujourd'hui. » (Citation de l'introduction).

– COLONNA Fanny – Astrologie et sainteté. Réflexions sur deux exemples algériens de savoirs vernaculaires au XX^e siècle, *Égypte/Monde arabe*, 32, 1997, p. 97-117.

L'auteur montre ici que l'astrologie (entendue comme vision du monde, cosmogonie) est une pratique et un savoir omniprésents dans la vie de tous les jours en Islam, malgré les apparences et le fait que les spécialistes de l'Islam maghrébin l'aient jusque là reléguée au rang de « survivances ». L'auteur analyse dans un premier temps deux exemples de rituels (aurasiens et blidéens), puis met en parallèle « langages » de l'astrologie et de la sainteté, qui semblent suivre deux logiques différentes et concurrentes.

– EL BACHARI Mohammed – Possédé oui, fou non. Catégorisation des troubles mentaux en société marocaine, *Littérature orale arabo-berbère*, 25, 1997, p. 91-112.

Cette étude d'ethno-psychiatrie concerne des milieux ruraux et urbains, au Maroc et en milieu immigré à Paris. Elle examine des termes vernaculaires

utilisés à propos des troubles attribués à l'activité des djinns. On découvre un « véritable système de classification des troubles mentaux ».

– HART David – Shurfa, imrabdhen e igurammen : descendientes del profeta y linajes santos en el Marruecos bereber, *El Vigia de Tierra* 2-3, Mellila (Espagne), 1996-1997.

– LAPASSADE Georges – **Les rites de possession**. Paris, Anthropos, 1997, 110 p.

La première partie de ce petit ouvrage, qui fait la description de sept rituels d'origines différentes, ne nous concerne qu'avec celles du stambali tunisien et de la derbeba marocaine. La deuxième partie se présente comme une étude comparative de ces sept rituels et en dégage les points communs à travers les rapports entre possession spontanée et produite, adorisme et exorcisme, dissociation rituelle et sexuelle, personnalité multiple et possession.

– LENOIR Frédéric, TARDAN-MASQUELIER Ysé, ROSA Jean-Pierre (éds) – **Encyclopédie des religions : 1 : Histoire. 2 : Thèmes**. Paris, Bayard, 1997, 2468 p.

– HERVIEU-LEGER Danièle – Sociologie du croire, *MARS*, 8, 1997, p. 9-17.

Il s'agit d'un entretien avec l'auteur qui explique l'évolution récente de la sociologie des religions, liée notamment au retour du religieux sur la scène publique.

– MCGREGOR Richard J.A. – A sufi legacy in Tunis : prayer and the shadhiliyya, *International journal of Middle East studies*, 29, 1997, p. 255-277.

Les études sur le soufisme ont longtemps négligé, selon l'auteur, la récitation de la prière. Il rompt avec cet état de fait en proposant ici l'analyse des ahzab, qui sont un élément clé de la liturgie et de la pratique spirituelle du soufisme.

– PANDOLFO Stefania – Rapt de la voix, *Awal*, 15, 1997, p. 31-50.

Il s'agit de l'analyse d'une technique thérapeutique connue au Maroc sous le nom de sra, qui est « peut-être la plus radicale des techniques et des cures (bien nombreuses) qui au Maroc traitent avec les djinns ». L'auteur a choisi d'en parler car dans sa manière de procéder il met en scène « le drame de la loi », c'est-à-dire les blocages psychologiques qui ont un rapport avec la loi religieuse.

Alimentation, consommation d'excitants, médecine

(Voir également ci-après dans la bibliographie berbère : BENAVIDES-BARAJAS).

– BALLAND Christine – Pratiques alimentaires des juifs originaires de Tunisie à Belleville, *Ethnologie Française*, 1997/1, p. 64 à 71.

Depuis leur arrivée en France, les juifs originaires de Tunisie ont su recomposer leur identité notamment grâce à leurs pratiques culinaires. Analysée ici en tant que véritable stratégie d'adaptation, leur cuisine superpose les identités et brouille les clivages : première et deuxième génération, juif tunisien et français, juifs pratiquants et non pratiquants, exotique et non exotique.

– BELLAKHDAR Jamal – **La pharmacopée marocaine traditionnelle. Médecine arabe ancienne et savoirs populaires**, Paris, Ibis Press, 1997, 764 p.

(Voir *Bibliographie berbère*).

– BUISSON-FENET Emmanuel – Ivresse et rapport à l'occidentalisation au Maghreb : bars et débits de boissons à Tunis, *Égypte/Monde arabe*, 30-31, 1997, p. 303-319.

Constatant le décalage entre la consommation fréquente d'alcool dans les nombreux bars et débits de boissons à Tunis et le discours des tunisiens à ce sujet, l'auteur essaie de comprendre de quelles manières on fréquente les bars à Tunis (choix du lieu) et dans quelle mesure l'ivresse est associée à l'Occident.

– CHAOUACHI Kamel – **Le narguilé. Anthropologie d'un mode d'usages de drogues douces**. Paris, L'Harmattan, 1997, 262 p. (coll. Nouvelles études anthropologiques).

Cet ouvrage précède la publication d'une thèse sur le même sujet, et se présente comme le prolongement d'un projet de prévention de l'abus des drogues mis en œuvre par l'auteur à l'UNESCO. Dans une première partie, il fait l'état des connaissances sur le sujet en abordant le champ sémantique relatif au narguilé et la pluralité de la notion de drogue. Puis il s'attache à l'analyse anthropologique proprement dite, décrivant précisément la pratique de cette coutume. Enfin, il énonce les représentations attachées à cette coutume depuis la vision orientaliste des siècles derniers, et conclut sur la prévention des drogues.

– **Cultures et nourritures de l'Occident musulman**, numéro *spécial Médiévales – langue, textes et histoire* n° 33, 1997, 190 p.

(Voir la rubrique *Berbères*).

– DESMET-GREGOIRE Hélène (dir.), GEORGEON François (dir.) – **Cafés d'Orient revisités**. Paris, CNRS, 1997, 228 p.

Cet ouvrage collectif réunit les contributions de sociologues, d'ethnologues et d'historiens majoritairement. Il se présente comme un long historique sur l'implantation des cafés dans le monde arabe depuis le XVI^e siècle, et associe ces derniers, dans une démarche ethnologique, au concept de sociabilité masculine et à celui d'oisiveté, dont la signification diffère d'un pays à l'autre.

– SALLOUM Habeeb, PETERS James – **From the lands of figs and olives : over 300 delicious and unusual recipes from the Middle East and North Africa**. London, New York, I.B. Tauris and Co., 1997, 253 p.

Cet ouvrage culinaire rassemble un grand nombre de recettes du Moyen-Orient et d'Afrique du nord. Chaque nouvelle catégorie de plats est accompagnée d'un commentaire concernant leur historique et leur utilisation actuelle au sein de leurs pays d'origine.

Langue, littérature, identité et société

(Voir également les références ci-après citées dans la rubrique *Berbères* : AGHALI-ZAKARA et DROUIN; AMARD; BENDER; BENSIMON-CHOUKROUN; BENTOLILA; BOUKOUS; BRUGNATELLI; CABEZON; CHADI; CHETOUANI; DI TOLLA; DRIESSEN; ELMEDLAOU; FROBENIUS; GALND; GAUDIO; GHABDOUANE; HADDADOU et

LAROUSSI; HART HERRERO MUNOZ-COBO; KACHLOUCHE; KAHLOUCHE et LAROUSSI; LACOSTE-DUJARDIN; LAREDJ; LE QUELLEC et FRAIKIN; LOUALI-RAYNAL, DECOURT et ELGHAMIS; MEROLLA; MESSAOUIDI; MILLER; PEYRON; RAHAL-ASSELAH; SOUMARE; TAINE-CHEIKH; VAN DEN BOOGERT et KOSMANN ainsi que les contributions de BOUKOUS; CADI, CHAKER; CHTATOU; ENNAJI; SADIQI, SAIB, TAIFI in *International Journal of the Sociology of language* 123 : *Berber Sociolinguistics*).

– BEN HASSEN Bochra et CHARNEY Thierry – **Contes merveilleux de Tunisie**. Paris, Maisonneuve et Larose, 1997, 182 p.

Il s'agit de la traduction française de vingt contes tunisiens recueillis en 1996 lors du mois de Ramadan.

– BERQUE Jacques – **Musiques sur le fleuve. Les plus belles pages du Kitab al-Aghani**. Paris, Albin Michel, 1995, 445 p.

Jacques Berque propose ici une sélection de passages choisis parmi les vingt cinq volumes du Kitab al-Aghani (le livre des chansons), immense fresque parue au x^e siècle à Bagdad. Après une longue introduction, qui situe l'auteur de cette fresque dans le contexte historique, J. Berque présente sa sélection fondée sur des critères documentaire, philologique et esthétique.

– BRETEAU H. Claude et ROTH Arlette – La moisson à Takroûna. Mise en récit et en dialogue par W. Marçais et A. Guiga, **Littérature orale arabo-berbère**, 25, 1997, p. 21-56.

W. Marçais et A. Guiga ont, au début du siècle, rassemblé nombre de textes utilisés aujourd'hui dans l'analyse philologique et linguistique. C'est dans une autre perspective qu'un de ces textes est analysé ici : celle de l'ethno-histoire, qui, d'après l'auteur, « y trouvera un matériau abondant ».

– CHERIGUEN Foudil, BOUTET Josiane, CHETOUANI Lamria et TOURNIER Maurice (eds) – Politiques linguistiques en Algérie, **Mots/Les langages du politique**, n° 52, 1997, p. 62-73.

(Voir la rubrique *Berbères*).

– **Élites et questions identitaires**, coll. Alger, Casbah éditions, 1997, 127 p. (Voir la rubrique *Berbères*).

– QUITOUT Michel – **Dictionnaire bilingue des proverbes marocains. Arabe-français, vol. I**. Paris, préf. M. Bennouna, L'Harmattan, 1997, 480 p.

Après une introduction qui rappelle les difficultés de collecte et de traduction qu'a rencontrées l'auteur, les proverbes sont classés par ordre alphabétique, et suivis d'un index thématique en Français.

– LAROUSSI Foued (éd.) – **Plurilinguisme et identités au Maghreb**. Publication de l'université de Rouen, 1997, 124 p.

Cet ouvrage rassemble plusieurs petites contributions tirées du colloque organisé sur le même thème en 1996. Langue et identité semblent constituer une problématique importante au Maghreb aujourd'hui. En plus des articles consacrés à l'élément berbère, on trouve des articles concernant l'absence de reconnaissance du multilinguisme en dépit de la conception de la nation au Maghreb, l'interaction entre langue, identité et couleur de peau en Mauritanie ou encore le choix de certaines langues pour parler de certains sujets au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

– SEKAÏ Z. – La langue à deux têtes : le cas algérien, *Awal – Cahiers d'Études Berbères* n° 15, 1997.

(Voir la rubrique *Berbères*).

– TILMATINE Mohamed (dir.) – **Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou langue d'État ?** Paris, INALCO, CEDREA-CRB, 1997, 237 p.

Arts plastiques, musique, danse, artisanat

(Voir également les références suivantes dans la rubrique *Berbères* : DOLZ ; LOUGHRAN ; RAD).

– ABROUS Mansour – **Guide des arts plastiques en Algérie**, 1997, 82 p.

Constatant les difficultés à trouver une information et des sources groupées de documentation des arts plastiques en Algérie, l'auteur dresse une liste aussi exhaustive que possible des institutions s'intéressant à arts en Algérie. Elles sont classées par chapitres : enseignement artistique, opérateurs culturels, lieux d'expositions, musées et bibliothèques, associations d'artistes, fondations et journaux.

– BARLOW Sean, EYRE Banning – **Afro : les musiques africaines**. Paris : hors collection, 1997, 78 p.

– BENFOUGHAL Tatiana – **Bijoux et bijoutiers de l'Aurès, Algérie. Traditions et innovations**. Paris, CNRS, 1997, 252 p.

(Voir analyse ci-dessus).

– CLEVENOT Dominique – **L'art Islamique**. Paris, éditions Scala, 1997, 127 p.

L'ouvrage aborde « les grands domaines où l'art islamique s'est épanoui : l'architecture, la peinture, la calligraphie et l'ornementation à travers douze œuvres majeures choisies dans les collections du Louvre, de l'Institut du Monde Arabe et de la Bibliothèque Nationale de France ». Cet ouvrage n'est pas de nature ethnologique mais nous renseigne sur les différentes formes d'art en les replaçant dans leur contexte historique.

– ROVSING OLSEN Miriam – **Chants et danses de l'Atlas (Maroc)**. Paris, Cité de la musique, Arles, Actes sud, 1997, 151 p.

(Voir la rubrique *Berbères*).

– TOUMA Habib Hassan – **La musique arabe**. Paris, Buchet Chastel, 1997, 168 p.

(Voir la rubrique *Sociologie*).

***Anthropologie de l'habitat, anthropologie urbaine
et anthropologie industrielle***

(Voir également les références citées ci-après dans la rubrique *Berbères* : BUCHNER; HERBIN; REIJ, SCOONES et TOULMIN; et les articles publiés dans *Patrimoine, Les Cahiers de l'Epau*, BENYOUCEF; CHABOU; M'HARI et ZENNAD).

– ALAMI Mohamed Hamdouni – Ruptures. Évolution récente de l'organisation de l'habitat urbain marocain, in **Les puissances du symbole**, DIOURI Abdelhaï (éd.), Casablanca, Le Fennec, 1997, p. 91 à 104.

L'évolution contemporaine de l'habitat urbain au Maroc se caractérise par ses deux phases : le passage de l'habitat de patio à ciel ouvert vers celui à ciel couvert, et le passage de l'habitat de patio à ciel couvert à l'habitat sans patio. L'auteur rend compte des logiques sous-jacentes à ses mutations, en expliquant la première par un changement de mode de groupement et la seconde par les données économiques et urbaines nouvelles.

– CHEIKH ABOU AL-ABBAS AHMED, **Al qisma wa 'uṣūl al 'aradī** (La division et les fondements des sols), édition At-thourat, Guerrara, 1997.

(Voir analyse ci-dessus).

– DIALMY Adbessamad – Fès, perverse polymorphe, **L'Ethnographie**, 121, 1997, p. 141-157.

Ce texte ne relève pas de l'ethnologie mais plutôt d'une description théorique, accompagnée de photographies, de la logique des changements d'habitants et de morphologie qu'a connu la ville de Fès, qui est passée de la « médina prosélyte » à une « ville perverse polymorphe ».

– **Espace habité. Vécus domestiques et formes d'urbanité, *Insaniyat*** (Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales), n° 2, 1997, 240 p. et 27 p.

Plusieurs thèmes nous intéressent dans ce numéro, parmi lesquels : « Enjeux fonciers et spacialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue » par A. Bendjelid, « La rue dans le vieux Constantine : espace public, marchand ou lieu de sociabilité ? » par Z. Boumaza; « L'enfant et la rue espace-jeux » par N. Benghabrit-Remaoun; « Conception de l'espace vert urbain public » par A. Bekkouche; « L'habiter identitaire » par A. Lakjaa; « L'habiter : contrainte ou liberté ? » par M. Madanai; L'établissement humain en milieu saharien » par N. Maarouf; « Le foyer, la femme » (article en arabe) par M. Saidi.

– **Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek**, sous la direction d'Hannah Davis Taïeb, Rabi Bekkar, Jean-Claude David, Paris, L'Harmattan, 1997, 253 p.

Cet ouvrage se présente comme une prolongation de la recherche sur **La construction de l'urbanité et la gestion des espaces**. Sous la forme d'une contribution pluridisciplinaire (géographie, anthropologie et linguistique), il tend à jauger le rôle de la parole publique non institutionnelle dans les sociétés arabes. Après une première partie consacrée au Machrek, la seconde partie décrit les relations de *gender* dans les espaces oratoires et les effets de l'entrée des femmes dans un lieu masculin (ici des marchés au Maroc). Il s'avère que l'oralité demeure une dimension essentielle dans les relations sociales et la vie communautaire dans le monde arabe. (D'après *Correspondances* n° 48).

- GUERID Djamel (éd.) – **Cultures d'entreprise**. Oran, CRASC, 1997, 189, 43 p.

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle discipline, l'anthropologie industrielle, ou anthropologie du travail ou anthropologie de l'entreprise. Il rassemble des communications en français et quelques-unes en arabe. Les articles concernant le Maghreb analysent en majorité la culture comme facteur incontournable de la performance de l'organisation de l'entreprise, au même titre que le facteur économique.

- HENIA Abdelhamid – Villes et territoires au Maghreb. Mode d'articulation et formes de représentation, *Correspondances*, 45, avril 1997, p. 3 à 15.

L'auteur, qui coordonne et anime le Groupe de Recherche sur les Villes et les Communautés Locales (GRVCL), sous l'égide de l'IRMC et de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis présente ici son programme de recherche dont l'objectif est de comprendre le fonctionnement des divers espaces sociétaux maghrébins (villes et territoires) mais aussi, à un degré différent, de saisir les formes de représentations véhiculées par les chercheurs sur ce thème, en un mot de mettre en parallèle enjeux sociétaux et enjeux scientifiques.

- **Le travail : figures et représentations**, *Insaniyat* (Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales), n° 1, 1997, 197 p. et 44 p.

Ce premier numéro rassemble des articles en français et en arabe sur les thèmes suivants : « La nouvelle figure » de l'ouvrier industriel en Algérie, le travail domestique, le travail à domicile, perception de l'espace urbain dans une ville moyenne algérienne, les représentations des architectes/urbanistes, les représentations du travail dans le proverbe algérien.

- MERNISSI Fatima – **Les Aît-Débrouille du Haut-Atlas : reportage**. Casablanca, Le Fennec, 1997, 153 p.

Les Ghoidama (rebaptisés les Ait-débrouille), habitants d'une zone montagnaise du Haut-Atlas marocain, ont développé des installations électriques dans leur région avec l'appui financier et technique des immigrés marocains en France. En même temps, des jeunes adultes de cette région ont pu y créer leurs propres emplois. L'auteur s'y est rendue et relate sous la forme d'un reportage cette expérience unique.

- MAUROY Franck – Football et politique à Tunis, *Correspondances*, 48, décembre 1997, p. 10-16.

En prenant comme cadre d'analyse le derby tunisois qui oppose deux équipes des faubourgs de Tunis, l'auteur montre comment le « club » est à la fois facteur de l'élaboration d'une identité locale mais est aussi le contexte politique de stratégies individuelles et collectives. Pour cela, le derby tunisois semble un point de vue privilégié pour comprendre le fonctionnement de la société et de la classe politique.

- MAUROY Franck – L'Espérance sportive de Tunis. Genèse d'un mythe bourguibien, in **Tunisie : dix ans déjà...**, *Monde arabe*, *Maghreb-Machrek*, 157, juillet-sept. 1997, p. 69-77.

- NACIRI Mohamed, RAYMOND André (éds) – **Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe**, Casablanca, Fondation du Roi

Abdul-Aziz Al Saoud pour les Études islamiques et les Sciences Humaines, 199, 299 p.

Cet ouvrage collectif s'efforce de faire le point sur l'état de la recherche en ce qui concerne la ville arabe, ses origines, son évolution, la structure de la ville traditionnelle et les problèmes récents des grandes villes de l'Atlantique à l'Euphrate.

(Voir analyse dans la rubrique *Histoire*).

– NAVEZ-BOUCHANINE Françoise – **Habiter la ville marocaine**. Casablanca, Gaëtan Morin éditeur Maghreb, Paris, L'Harmattan, 1997, 315 p.

Analyse des modes d'appropriation des différents types d'habitat (immeubles, médinas, bidonvilles, résidences), de leurs alentours et des espaces publics par les usagers marocains qui apparaissent comme des acteurs sociaux efficaces. S'en dégagent des modèles socioculturels communs à des groupes pourtant différents. (D'après *Correspondances* n° 48).

– PUIG Nicolas – Le tourisme à Tozeur, **Les cahiers de l'Orient**, 46, 1997, p. 115-123.

L'auteur analyse les effets de la croissance touristique récente de Tozeur sur la ville et sur les pratiques spatiales de ses habitants. Il décrit d'abord « l'inscription spatiale du tourisme » puis constate l'émergence de ses « agents locaux », les *biznessa-s* et les « appropriations locales de la zone touristique ».

– PUTIGNAT Philippe, STREIFF-FENART Jocelyne, DIAGANA Isakha (collab.), SALL Amadou (collab.) – **Les mots de la ville**, 17 p.

– SAIDOUNI Maouia – Éléments pour une relecture de l'urbanisme colonial algérois, in **Annales de l'Université d'Alger**, n° 10, avril 1997, p. 17-52.

Cet article – qui fait suite à une thèse de l'auteur intitulée « Rapports de force dans l'urbanisme colonial algérois (1855-1935), ou de la genèse de l'aménagement urbain à Alger », soutenue à l'Institut français d'urbanisme, en 1995 – pose les fondements d'une nouvelle approche de l'urbanisme colonial algérois, à travers le cas de la ville d'Alger et tente de dépasser les problématiques superficielles et idéologiques de l'urbanisme colonial. L'auteur montre l'importance capitale de la documentation de base consignée dans les bibliothèques et centres d'archives françaises, notamment celles du Génie militaire. Cette documentation peut servir à l'analyse des politiques urbanistiques appliquées à la ville d'Alger, de leurs objectifs, de leurs fondements et de leur impact sur l'espace urbain algérois. Les contradictions et les luttes entre les centres de décision (administrations civiles et militaires) permettent de forger une vision complexe du passage de l'urbanisme du XIX^e siècle à celui du XX^e, notamment en ce qui concerne la rénovation de l'espace urbain et l'apparition de nouvelles compétences en urbanisme. (B. Benyoucef).

– SAIDOUNI Maouia – La problématique de l'urbanisme à Alger pendant les années 1930 (article en arabe), in **Revue de l'Institut d'histoire de l'Université d'Alger**, n° 10, 1997.

Cette réflexion de M. Saidouni est une contribution à l'étude de la naissance de l'urbanisme moderne, avec les nouvelles préoccupations d'hygiène sociale et physique, de zoning, de fonctionnalité, dans un cadre d'expérimentation, en vue d'une application plus poussée en France métropolitaine. La ville d'Alger était un cadre idéal pour ces démarches innovantes à l'époque, mais constituait aussi

un contexte complexe avec sa spécificité et ses contradictions propres. (B. Benyoucef).

– SAIDOUNI Maouia – Quelques thèses sur les entraves au développement d'une recherche authentique dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, in ***Actes du Séminaire national d'architecture***, Institut d'Architecture de Biskra, novembre 1997.

L'auteur développe une réflexion globale sur les difficultés qui empêchent l'épanouissement d'une recherche spécifique dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, parmi le groupe des architectes chercheurs, contrairement à d'autres corporations de chercheurs. Le travail englobe deux niveaux, l'un global et l'autre particulier aux pays en développement et tout spécialement à l'Algérie. (B. Benyoucef).

– SAIDOUNI Nacereddine – Les sources locales de l'histoire de la ville d'Alger pendant l'époque ottomane, in ***Actes du Colloque fondateur pour la connaissance des sources de l'histoire des Arabes***, Université Al-Bayt, El-Mafraq, Jordanie, 1997.

L'auteur présente toutes les sources disponibles sur l'histoire de la ville d'Alger à l'époque ottomane, celles qui se trouvent dans les archives françaises, mais surtout celles des archives algériennes (Beylik, Beit-ul-Mal, tribunaux). Il dresse, par ailleurs, un état des possibilités de l'utilisation de ces sources dans l'histoire sociale et urbaine du pays en général, et de la ville en particulier. (B. Benyoucef).